

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
PARAISANT  
Tous les VENDREDIS

# Le Clairon

PUBLIÉ PAR  
L'Imprimerie Yamaska  
INCORPORÉE.

## L'HON. JAMES MURDOCK EST EXONERE.

L'hon. James Murdock est entré au Parlement dans la nuit du 25 juin, exactement à 3.30 a. m., après que le président des communes eût annoncé le résultat du vote sur le rapport du comité des privilèges et élections. Le vote est de 119 à 44 à l'effet que les accusations portées par M. Gus. Porter, député de Hastings, n'étaient pas prouvées.

En mai, M. Porter, un bon jour, se leva pour exposer au Parlement ce qu'il appela un acte contraire à l'honnêteté et à la dignité du Parlement, par un membre de cette Chambre. Il dit que l'hon. James Murdock, ministre du travail, était un déposant de la Home Bank. Le 15 août, deux jours avant que cette institution fermât ses portes, il était allé retirer une somme de \$4050. Il était allé après les heures de banque, et il avait insisté pour recevoir la monnaie de son chèque en billets du Dominion.

Les circonstances, le mode de procéder, l'heure de cette transaction de banque, tout, dans l'accusation des conservateurs, paraissait tout à fait exact, tout à fait juste, et par conséquent un abus de sa position, comme ministre, de l'information qu'il avait pu obtenir comme tel pour profiter et faire une transaction à son avantage.

La mise en scène, les circonlocutions, les soupçons entretenus, les déductions basées sur des faits douteux, tout fit paraître cette question d'une extrême gravité. M. Porter dit que pour maintenir l'honneur et la dignité du Parlement, il demandait une enquête.

Au premier abord, le très hon. Mackenzie King dit que rien nécessitait une enquête. Il n'existait que des soupçons contre le ministre. De plus, il n'a pas profité de sa position pour faire un gain, mais il a tout simplement fait une transaction dans le cours ordinaire des choses. L'honneur du Parlement n'est nullement en cause. D'ailleurs le ministre a remis à la demande du liquidateur une partie de cet argent, mais sous protêt.

Le premier ministre demande de ne pas pousser ces accusations jusqu'à une enquête. Il n'y a pas lieu. Les conservateurs se consultent et refusent cette demande. Le premier ministre dit qu'il se rendra à leur demande.

Après avoir entendu les accusations, l'hon. M. Murdock dit en quelques paroles qu'il n'a rien à se reprocher. Il a fait une transaction comme il arrive tous les jours. Il n'a rien à cacher. Si M. Porter veut absolument une enquête, il est prêt à se soumettre au verdict de ses accusations. Il quitte la Chambre au milieu du silence général, emportant dès ce moment avec lui la sympathie de la très grande majorité de ses amis et collègues.

On tient une enquête. Les conservateurs prennent tous les moyens en leur pouvoir pour obtenir toutes les informations nécessaires à une preuve, mais sans succès. Le rapport de M. Jos. Archambault, député de Chambly-Verchères, est que les accusations portées ne sont pas prouvées ; plus que cela, la preuve est au contraire. Le ministre doit être exonéré.

Ce rapport est soumis au Parlement, et la discussion s'engage. M. Porter fait un amendement disant que les informations recueillies en comité prouvent, sans l'ombre d'un doute, que Murdock est coupable d'indiscrétion et d'avoir fait servir l'information reçue comme ministre pour ses fins personnelles et avoir fait un gain.

M. Meighen ne fait pas une revue impartiale des faits, mais un violent réquisitoire politique contre le ministre du travail. Il dit qu'il est coupable, et demande d'adopter l'amendement Porter.

M. Lucien Cannon, qui a représenté le gouvernement dans ce comité montre que c'est tout simplement un coup politique monté par les conservateurs pour se venger de M. Murdock. Il dit que les accusations de M. Porter ne tiennent pas debout et n'ont aucun rapport avec l'honneur et la dignité du Parlement.

En effet, elles ne sont pas prouvées et, pour s'en rendre compte, il suffit de relire les témoignages. Tous les députés ont un exemplaire de ces témoignages.

En droit, il existe aucun recours légal contre le ministre. M. Murdock n'a pas commis un acte qui tombe sous une loi quelconque. De plus, c'est tout simplement une farce politique, mais avec un aspect tragique. Il y a un mois que les conservateurs, au moyen d'accusations mensongères, itennent un honorable député de cette Chambre éloigné et sous soupçon devant l'opinion publique. Ce que M. Murdock et sa famille ont souffert ne saurait s'estimer en paroles.

De plus, dit M. Cannon, je me demande de quel droit cette Chambre, et surtout le parti libéral, accepterait de se laisser faire des leçons "d'honneur et d'honnêteté politique par le parti conservateur, qui a tout simplement croulé sous le mépris public aux dernières élections, sous la multitude des scandales de guerre et d'après-guerre. M. Cannon cite bonne douzaine d'exemples notoires.

L'hon. premier ministre dit que les conservateurs ont cherché à ennuyer le gouvernement avec un coup politique tout simplement. Il cite la conduite du Parlement dans des cas graves, dans le passé. Le Parlement a refusé de s'occuper de la conduite privée des ministres, alors que leurs actions n'avaient aucun rapport avec l'honneur du Parlement. Il dit que tel est le cas de l'hon. M. Murdock. Il a fait une transaction ordinaire. Le Parlement n'a pas de recours.

De plus, l'hon. M. Murdock est connu pour un homme d'un caractère au-dessus de tout reproche. Honnête, droit, sans peur, s'il a un défaut, c'est d'être trop franc. Les conservateurs ont fait bien attention de ne pas lui poser la question: avez-vous reçu de l'information de source officielle autre que celle fournie par M. Gordon? A une question

posée par M. German, M. Murdock a déclaré qu'il n'avait reçu aucune autre information nouvelle ou importante de qui que ce soit avant d'aller retirer son argent.

Il faut ajouter, déclare le premier ministre, que les conservateurs n'ont pas su prouver le temps où M. Murdock avait retiré son argent. Il est parti avant dîner pour faire un chèque. Il n'a rien caché. Il n'a jamais cherché à tromper. C'est précisément le contraire de son caractère.

Cet événement politique démontre que le gouvernement actuel est bon, honnête et au-dessus de tout reproche. Le seul ministre contre lequel les conservateurs profèrent des accusations est exonéré par la très grande majorité du Parlement.

Les conservateurs ont perdu leur temps et celui du Parlement inutilement. Ils doivent des comptes au pays.

## DIMINUTION DES IMPOTS.

N'est-ce pas diminuer les taxes et soulager le contribuable que d'abaisser les droits de coupe sur le bois comme nous l'avons fait pendant deux ans ? Et que dire d'une diminution de cinquante pour cent des droits sur l'amiante, de l'abolition de la royauté sur le poisson, d'une réduction de cinquante pour cent des droits de succession sur les legs aux hôpitaux, de l'abrogation des droits imposés aux beurreries et fromageries pour fins d'inspection, d'une réduction également de cinquante pour cent du coût des licences d'automobiles sur les petites voitures, de l'abandon complet aux municipalités des revenus prélevés sur les camions qui circulent dans les limites de ces municipalités.

J'irai plus loin. Comment appeler autrement qu'une exemption de taxe la mesure qui porte le coût de l'entretien des grandes routes entièrement à la charge du gouvernement, et qui libère de cette obligation tous nos cultivateurs ? Cela représente un déboucé de deux millions par année, mais nos finances nous le permettent. Nos amis les conservateurs, en 1897, dépensaient \$18.70 à comparer à ces deux millions. Gloire à eux ! Et ils voudraient faire revivre leur politique de recul !

N'est-ce pas grâce à notre administration financière, prudente et saine, que Québec est la province la moins taxée de toutes ses provinces soeurs, et dont la dette, per capita, est la plus légère ?

Nos adversaires pleurent sur le sort de nos municipalités qu'ils disent être écrasées d'impôts. La réponse à ces diatribes se trouve dans le dernier bulletin du "Citizen's Research Institute of Canada", une publication anglaise, indépendante de tout gouvernement.

Elle publie les chiffres très intéressants que voici : Dans les principales villes du Canada, la taxe "per capita" est de :

Vancouver .....	\$ 43.00
Edmonton .....	54.00
Calgary .....	56.00
Régina .....	55.00
Winnipeg .....	51.00
Toronto .....	49.00
Ottawa .....	35.00
London .....	41.00
Montréal .....	26.00
Québec .....	20.00

Je ne puis rien ajouter à l'éloquence de ces chiffres. Mais je m'explique difficilement à quel sentiment obéissent les détracteurs systématiques de leur province.

Si c'est là du patriotisme et de l'esprit public, je ne comprends rien à la valeur des mots."

(L'hon. Taschereau, au banquet donné en son honneur le 12 juin.)

## CAUSE QUI SUSCITE UN GRAND INTERET.

On a commencé, mercredi matin, le procès de M. W. Meunier dit Lapière, de St-Charles, accusé d'avoir volé une quarantaine de minots d'avoine appartenant à M. J. Côté, du même lieu. Trente à quarante témoins sont assignés ; d'après toutes les apparences, ce procès durera deux ou trois jours. Côté s'étant aperçu qu'il lui manquait de l'avoine, une avoine spéciale qui venait de l'ouest, paraît-il, aurait, avec quelques témoins, suivi dans la neige des traces qui, après être allées passer sur la propriété d'un nommé J. Bazinet, seraient allées s'arrêter au hangar de l'accusé, dans lequel hangar on aurait trouvé de l'avoine correspondant à l'avoine disparue de chez Côté.

Diverses enveloppes remplies d'avoine également diverses ont été produites à l'enquête préliminaire,

et l'on s'attend à ce que de nombreux experts soient appelés à se prononcer sur la matière.

La salle d'audience était remplie de spectateurs venus des paroisses de St-Charles et de St-Hilaire, où les parties sont bien connues.

Jeudi encore, la salle d'audience de notre palais de justice a été parfaitement remplie, du matin jusqu'au soir, de gens qui voulaient entendre la preuve qui se déroule devant M. le juge Marin, dans cette affaire de vol de 40 minots d'avoine, dont on accuse un M. Meunier, de St-Charles.

L'affaire est loin d'être terminée. A l'heure qu'il est, on a pris des dépositions qui vont couvrir environ quatre cents pages, et la Couronne a encore plusieurs témoins à faire entendre. De son côté, la défense a une preuve considérable à offrir.

Du consentement de toutes les parties, la cause a été ajournée au 27 août prochain, aucune date antérieure ne pouvant convenir à la Cour ni aux avocats.

Après avoir fait produire, par le greffier de la Couronne, un certain nombre de sacs remplis d'avoine, lesquels sont venus à l'enquête préliminaire comme exhibits, Mtre J. O. Beauregard, pour la Couronne, a fait entendre l'huissier Cadieux, de Beloeil. Celui-ci dit qu'au commencement de mars dernier, il a exécuté un mandat de perquisition chez l'accusé. Il y a trouvé de l'avoine qu'il dit avoir comparée avec de l'avoine prise chez Côté, où il en avait été volé 40 minots, et il l'a trouvée absolument semblable. De plus, il a suivi une trace qui partait de chez l'accusé, une trace de deux pouces de largeur, qui venait jusque chez Côté, où elle était entrée une première fois, mais sans s'arrêter pour aller un peu plus loin faire le tour d'un poteau de malle, sur la propriété d'un M. Bazinet, revenir sur la propriété Côté, et s'arrêter tout près de la porte de son hangar à grain, puis de là, retourner sur la propriété de l'accusé, où il a vu la voiture avec ses patins de deux pouces de largeur.

M. Antoine Guertin, commis chez son père, M. Alphonse Guertin, au village de Ste-Madeleine, dit que, le 14 novembre dernier, l'accusé a vendu à son père, 5600 livres d'avoine, mais il ne saurait en dire l'espèce. M. Meunier est allé au magasin, et il a fait faire des recherches pour tâcher de découvrir si, il y a quatre ou cinq ans, M. Guertin ne lui aurait pas vendu de l'avoine de l'Ouest, mais les recherches ont été inutiles, malgré que toutes les ventes soient régulièrement entrées au jour le jour. Si l'accusé a eu de cette avoine chez nous, il faudrait qu'il l'eût prise hors notre connaissance, ce qui n'est pas probable.

Les témoins Joseph Côté, Aimé Voghel, Eugène Rémy, Euclide Deslauriers et Isidore Voghel disent avoir constaté la même chose que l'huissier Cadieux quant aux traces de deux pouces de largeur dans la neige, traces qui étaient fraîches. Ils accompagnaient Cadieux, lors des constatations qui se sont faites sans aucune objection de la part de l'accusé. Tous jurent que les échantillons d'avoine pris chez Meunier correspondaient parfaitement avec l'avoine disparue de chez Côté. Elle avait la même couleur, la même apparence, et c'était de l'avoine de l'Ouest.

Le témoin J. B. Bédard dit que, le 12 mars dernier, il s'est trouvé à l'hôtel de Ste-Madeleine, tenu par M. Arpin, en même temps que l'accusé. Ce dernier parlait à une femme qui était là, de l'enquête préliminaire qui devait avoir lieu le lendemain à St-Hyacinthe et, comme on lui demandait si ça l'inquiétait, il répondit : "Pour moi c'est la même chose qu'aller aux noces." Il admettait l'affaire des traces de voitures, disant qu'il avait été conduit malgré lui par son cheval, près du hangar de Côté.

Pierre Phaneuf, qui était à l'hôtel en même temps que le témoin précédent, met une variante. Meunier aurait dit : "Mon cheval m'a joué un mauvais tour ; il m'a conduit près du hangar," mais sans nommer le propriétaire de tel hangar. Le témoin, cependant, dit qu'il a compris qu'il s'agissait du hangar de Côté.

Aimé Jourdain, propriétaire de moulin à Ste-Madeleine, dit que, le 11 février dernier, l'accusé Meunier a porté à son moulin, pour les faire moudre, sept minots et demi d'avoine, mais il n'en connaît pas l'espèce.

Du consentement de l'avocat de la Couronne, Mtre Lussier a fait entendre de suite, en défense, M. le notaire J. E. A. Desrochers, de St-Hilaire, pour prouver le bon caractère de Meunier. La preuve sera intéressante sur cette question, certains témoins de la Couronne ayant déclaré que l'accusé les avait volés.

On dit que l'accusé prouvera qu'il a, lui aussi, acheté chez Guertin, et qu'il l'a cultivée, de cette avoine de l'Ouest semblable à celle qui est disparue de chez Côté.

## ACCIDENT.

Le petit Jacques, âgé de quatre ans, enfant de M. Joseph Godbout, ex-échevin de cette ville, était à jouer, lundi, sur le portique de la maison chez son père, quand il est tombé en bas de deux marches, se fracturant le bras droit, quelques pouces plus haut que le poignet.

On l'a conduit à l'hôpital St-Charles, où il a été traité par les Drs L. A. Beaudry et J. A. Viger.

## LE CHOMAGE AUX ETATS-UNIS MALGRE LE TARIF

Les partisans d'un tarif élevé nous citent les Etats-Unis comme le pays d'absolute prospérité.

Nous avons déjà, par des exemples tirés des centres américains, montré que le tarif élevé n'est pas toujours un gage d'activité industrielle.

Dans la Nouvelle-Angleterre en ce moment, nonobstant le tarif protecteur américain, le chômage est à l'état aigu.

Mais les dernières statistiques américaines démontrent que ce malaise se généralise: ce qui explique le fort mouvement de retour des nôtres.

En avril 1924, il y a eu aux Etats-Unis une diminution de sept pour cent dans le nombre d'ouvriers travaillant aux usines, comparé à avril 1923; et ce chiffre représente 19 p.c. de moins que l'activité d'avant-guerre. Trente-trois industries sur quarante-cinq, soit près des trois quarts, ont réduit leur nombre d'employés.

Le "Citizen" qui cite ces statistiques officielles y ajoute un tableau montrant le travail dans les quatre premiers mois de chaque année depuis 1920. Le pourcentage mensuel de 1923 est pris comme base, et les variations sont des autres années.

Voici dans quelle proportion les usines américaines ont travaillé:

1920 - 21 - 22 - 23 - 24	
Janvier . . . . .	116 77 87 98 95
Février . . . . .	115 83 88 100 97
Mars . . . . .	117 84 84 102 96
Avril . . . . .	117 84 83 102 95

Ces chiffres officiels montrent qu'il y a eu dépression en 1921-22, un retour d'activité en 1923, et que les Etats-Unis font face maintenant à une nouvelle dépression.

Mais on ne peut dire que le chômage est dû au tarif: il n'a jamais été aussi élevé aux Etats-Unis.

Alors pourquoi attribuer au tarif canadien des vertus, ou des conséquences, qu'il ne peut avoir ?

(Le Canada)

Savez-vous que les ignorants se consolent ordinairement de leur manque de savoir en s'imaginant que tout ce qu'ils ne savent pas est inutile ?

## CONSTIPATION CHEZ L'ENFANT

Les enfants constipés peuvent obtenir un prompt soulagement par l'emploi des Tablettes Baby's Own. Les Tablettes constituent un laxatif doux mais parfait qui ne manquera jamais de régulariser les intestins et l'estomac, faisant ainsi disparaître la constipation et l'indigestion, les rhumes et les fièvres simples. A leur sujet, Mme Gaspard Daigle, Demain, Qué., écrit : "Les Tablettes Baby's Own ont été d'un grand secours à mon garçonnet, qui souffrait de constipation et d'indigestion. Elles l'ont promptement soulagé et il jouit maintenant de la meilleure santé". Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste, à 25c la boîte de la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

## LES VICTIMES DE L'ANEMIE

Ont besoin d'un sang neuf et riche, afin de recouvrer la santé et la force.

C'est un fait malheureusement que neuf femmes sur dix soient victimes de pauvreté de sang sous une forme ou sous une autre. La fillette vers ses dix ans, l'épouse et la mère, la femme d'âge moyen—toutes connaissent ses misères. Etre anémique veut dire que vous êtes essoufflée après le plus léger effort. Vous vous sentez épuisée et déprimée. Vous avez le dégoût des aliments et souvent vous ne pouvez pas digérer ce que vous avez mangé. Le sommeil ne vous repose pas, et quand vous vous levez, vous vous sentez épuisée et incapable d'accomplir vos devoirs quotidiens. Si elle est négligée, l'anémie peut conduire à la consommation.

Vous devriez agir promptement. Remédiez à la faiblesse de votre sang en prenant les Pilules Roses

du Dr Williams, le plus recommandable enrichisseur du sang qui ait jamais été découvert. Les pilules purifient le mauvais sang, renforcent le sang faible et créent du bon sang, et à mesure que l'état de votre santé s'améliore, vous retrouverez vos forces et vous jouerez pleinement de la vie comme toute jeune fille et femme le doivent faire. Le cas de Mme Mary Trainor, de Perth, Ont., démontre la valeur des Pilules Roses du Dr Williams, dans les cas de ce genre. Elle déclare : "Je ne me sentais pas bien depuis quelque temps et je me sentais graduellement devenir plus faible. Il m'était très dur d'accomplir mes devoirs de ménagère. J'avais de sérieux maux de tête et j'étais très pâle. Je pris les remèdes du médecin pendant quelque temps, mais ils ne me firent aucun bien. Je devenais plus faible et je souffrais d'évanouissements et d'étourdissements. Dans cet état, je commençai à faire usage des Pilules Roses du Dr Williams, et, au bout de quelque temps, elles me firent du bien. J'en continuai l'usage jusqu'à constatation que les malaises dont je souffrais fussent disparus et je jouis de nouveau d'une bonne santé et de force."

Vous pouvez obtenir les Pilules Roses du Dr Williams de tout marchand de remèdes, ou par la poste à 50 c la boîte, de la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

## UNE INNOVATION TOURISTIQUE

Nos lecteurs ne manqueront pas de remarquer l'innovation que les voyages Hone annoncent actuellement : un voyage d'étude, de curiosité, de plaisir, dans deux des plus intéressants pays de l'Afrique Nord.

Pour la première fois en effet, nos compatriotes sont invités à visiter ces contrées merveilleuses de l'Algérie et de la Tunisie, grâce sans doute à la Cie Générale Transat-

lantique qui y a inauguré les auto-circuits, grâce surtout à l'organisation canadienne des Agences de Voyage Jules Hone qui a prévu tous les détails de la randonnée et aussi la parfaite sécurité des voyageurs.

Deux groupes seront formés, l'un partant à la mi-octobre et le second à la mi-janvier, permettant ainsi à tous les désirs de se réaliser. Le retour s'effectuera par la Sicile, l'Italie et la France, avec plein pouvoir de séjour dans les villes et les endroits les plus pittoresques ou historiques de ces pays.

## LE CANADA FIDELE A SES ORIGINES ET A SES AMITIES

Une heure d'entretien avec M. Montpetit, membre associé de l'Académie de langue française.

"La Nation Belge" de Bruxelles publiait récemment l'article suivant :

M. Montpetit, qui fut reçu par l'Académie de langue française en qualité de membre associé, quitte notre pays samedi. Nous avons eu l'heureuse fortune de l'approcher avant son départ. Nous voulions lui demander qu'il nous parlât du Canada, son pays d'origine qu'il représente au sein de notre Compagnie de lettrés. M. Montpetit s'est plié de bonne grâce à nos questions. Plus d'une fois même il les devança. Les esprits méthodiques et de haute culture réduisent à peu de chose le rôle de l'interview : ils brûlent toutes les étapes, ils épuisent chaque idée. Quand ils abordent leur thème de prédilection, comme en l'occurrence, il n'y a plus pour leur interlocuteur qu'à écouter — ce que nous fîmes avec plaisir, car M. Montpetit est un causeur charmant qui s'exprime en une langue parfaite, fleurant le classique.

C'est du français plus proche de ses origines que le nôtre. Et il s'en dégage une harmonie très douce dont le charme est souverain.

L'homme commande la sympa-

# Gin Canadien

## Melchers

# CROIX-D'OR



Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt.

**TROIS GRANDEURS DE FLACONS:**

Gros	42 onces	- Prix	\$3.80
Moyens	26 " "	" "	2.55
Petits	10 " "	" "	1.10

The Melchers Gin and Spirits Distillery Co., Limited - Montreal

## Restez fraîche- ment pendant votre Repassage

—faites-le à l'Electricité

Vous vous rappelez ces jours de chaleur étouffante l'été dernier? Ces jours brûlants où vous auriez aimé vous reposer, mais il fallait absolument que le repassage de la famille se fasse? Et vous n'avez pas oublié non plus, qu'en accomplissant cette tâche à l'ancienne manière, avec le poêle allumé, embrasant la cuisine d'une chaleur accablante, vous dépensez jusqu'à la dernière once de vos forces et vous vous trouvez à la fin toute épuisée. REPASSEZ A L'ELECTRICITE CET ETE ET NE VOUS METTEZ PLUS EN NAGE!

### 50 centins par mois

jusqu'à ce que la somme de \$5.40 soit payée ou \$4.95 comptant, vous procurera le confort et la commodité uniques d'un véritable fer électrique. Achetez-en un maintenant. Jamais vous ne dépenserez argent plus à propos. Chaque fer est garanti pour un an.

## Southern Canada Power Company

Limited



## SAUVETAGE ORIGINAL DANS LES LAURENTIDES



**D**URANT les longs mois de l'hiver, lorsque la neige en couches épaisses couvre le sol de son blanc manteau, les animaux sauvages qui font leur habitat de nos vastes forêts, vivent dans des conditions plutôt pénibles, et les difficultés qu'ils éprouvent parfois pour trouver leur subsistance peut les amener à succomber à la faim ou à tomber à la merci de leurs ennemis naturels, toujours à l'affût d'une proie facile. Car dans la forêt, la loi du plus fort est le seul code reconnu; la dent du loup ne respecte ni la faiblesse ni l'impuissance.

Le gracieux et agile chevreuil, si astucieux pour dissimuler sa présence durant la belle saison, est l'un de ceux qui sont les plus exposés aux rigueurs de l'hiver. Non qu'il soit particulièrement sensible au froid, dont il est suffisamment protégé par son poil long et serré, mais la neige, lorsque la chute en a été abondante et qu'elle couvre le sous-bois d'une couche de quelques pieds de profondeur, est pour lui l'obstacle qui l'empêche de trouver sa nourriture et en même temps, de se servir de ses moyens pour se soustraire aux attaques de ses ennemis. Des milliers de chevreuils, s'il faut en croire les chasseurs et les bûcherons, périssent ainsi chaque hiver dans

les forêts immenses de nos territoires du nord, victimes pour la plupart des loups voraces et impitoyables.

Tel aurait probablement été le sort cruel des deux jeunes chevreuils que représentent nos illustrations, si le hasard n'eut dirigé vers l'en-droit où ils s'étaient arrêtés, épuisés par leur marche dans la neige épaisse, quelques sportsmen alors en excursion dans la région. C'était au lac Oulmet, jolie villégiature située près de St-Jovite sur la ligne des Laurentides du Pacifique Canadien, et que fréquentent en hiver nombre d'amateurs de raquette et de ski. Un guide arriva un jour à l'hôtel, racontant qu'il venait de voir deux chevreuils enneigés à quelques milles de là. Il fut immédiatement décidé qu'on irait à leur secours, et sans

perdre un moment, quelques enthousiastes chaussèrent leurs raquettes et partirent dans la direction indiquée, ayant soin de se munir de trappes sauvages. Ils trouvèrent bientôt les deux bêtes, que leur état de grande fatigue empêcha de faire beaucoup de résistance. S'en emparer, leur attacher solidement les pattes et les déposer sur les trappes fut l'affaire de quelques minutes et l'on rentra ensuite à l'hôtel avec les trophées vivants.

Une chaude litière et de la nourriture en abondance semblèrent bientôt leur faire oublier leurs vicissitudes, et en quelques jours, confiants qu'il ne leur serait fait aucun mal, les deux gentils chevreuils commencèrent à se familiariser avec ceux qui les avaient sauvés d'une mort certaine.

thie. De taille moyenne mais bien prise, des cheveux presque blancs encadrant une physionomie aux traits nets, regardant ce qui l'entoure avec une gravité sereine, il donne une impression de force, de volonté, d'assurance mâle. C'est quelqu'un, on le sent au premier abord.

### Il nous dit : LA SURVEILLANCE FRAN- CAISE.

—On me demande souvent si Maria Chapdelaine représente le Canada. Je crois que l'héroïne de ce roman doit être considérée comme le symbole de la survivance. Elle vit dans le Nord de cette province de Québec où la vie est assez dure et elle préfère y rester plutôt que de céder à l'attrait des Etats-Unis. Pourquoi? Pour continuer l'oeuvre de ses ancêtres.....

Quant au Canada, c'est, au point de vue économique, un très grand pays et dont le commerce s'est développé d'une façon considérable à la suite de la découverte des terres à blé de l'Est et aussi de l'exploitation des forêts. Nous retrouvons au Canada cette "civilisation de qualité" dont a parlé Ferrero à propos des Etats-Unis.

Ce qui frappe, sous ces apparences matérielles de la civilisation, c'est l'existence d'un élément français qui a résisté à l'absorption et qui se renforce tous les jours. Le pays a été colonisé par la race française, et ce sont ces "découvreurs qui l'ont baptisé. Toute l'Amérique du Nord a été exploitée par des Français. C'est pourquoi nous disons que le peuple canadien-français est chez lui.

En 1763, quand l'Angleterre s'est annexée ces immenses territoires,

une partie des pionniers a préféré l'exil, mais le gros est resté. Alors vous les imaginez autour d'un clocher, soumis à de nouvelles lois, mais très attachés à leurs traditions et décidés à survivre. Ils y sont parvenus. Ils ont demandé et finalement obtenu les libertés anglaises qui sont la liberté de l'individu, la liberté d'émettre ses idées, le droit d'être respecté.

Ces acquisitions, produit d'une lutte de 70 ans, leur sont aujourd'hui garanties par une sorte de charte qui n'est pas encore appliquée partout (on luttera jusqu'elle le soit), mais dont chacun peut se réclamer, qu'il se soit fixé dans la province de Québec, à l'extrême Nord du Continent, dans l'Ontario ou aux limites des provinces de l'Ouest. Les descendants des fondateurs du Canada sont au nombre de 2.800.000, on dit même 3 millions. Avec ceux qui se sont installés aux Etats-Unis, cela fait un groupe de près de 4 millions de Français. On calcule que dans 50 ans, il pourrait atteindre 6 millions.

Cet élément français est d'une importance considérable, non seulement à l'intérieur du pays, mais aussi à l'extérieur. Considérez en effet que nos députés peuvent devenir ministres. A ce poste ils ont une influence sur la politique britannique. Ainsi, grâce à eux, l'élément français du Canada se projette dans le monde et dans les conférences internationales, il peut servir de tampon entre les intérêts divergents en train de s'affronter. Rappelez-vous l'un d'eux, le Canada a pris une attitude très sympathique à l'égard de la Belgique et de la France au moment où elles entraient dans la Rhur et notre Premier ministre,

M. Taschereau, se fit l'interprète de nos sentiments avec toute la clarté désirable.

### BELGIQUE ET CANADA.

—Quelle est la situation morale de la Belgique au Canada?

—Les Belges sont connus, appréciés et aimés. Et votre popularité chez nous remonte plus haut que la guerre, car il y eut autrefois un grand effort de vos colons dans l'Amérique du Nord. Les Belges font d'excellents colons, ils cultivent la terre en artistes. J'en faisais encore la remarque en retrouvant votre pays : On dirait que vos paysans travaillent des toiles pour le voyageur et leurs champs sont comme des tapis déroulés....

Dans le domaine intellectuel, nos points de contact sont nombreux. Notre Ecole des Hautes Etudes Commerciales a été fondée par un de vos compatriotes, M. de Bray, et elle est encore dirigée par un Belge, M. Laureys. Jusqu'à l'année dernière, c'est un de vos officiers retraités, M. Fyen, qui était à la tête de notre Ecole Polytechnique. Et je ne vous les cite pas tous.

Quant au commerce, il se développe entre nos deux pays avec une rapidité extraordinaire. Les importations belges atteignent par an et d'après les derniers chiffres, 6 millions de dollars. Si vous le voulez, vous pourriez encore développer votre pénétration, car vos produits sont très appréciés.

La guerre a porté au plus haut point la sympathie que vous avez su conquérir. Je n'insiste pas, cela vous le savez aussi bien que moi. Mais je tiens à ajouter que, depuis que nous avons fait plus ample connaissance, des similitudes pro-

Suite à la page 7

# LE FOYER

## QUAND LES LILAS

(A Paulette)

Quand les lilas seront fleuris  
Et que la moisson parfumée  
De leurs fleurs mauves ou naérées  
Charmera tes yeux attendris,

Partout, les grappes odorantes  
Mettront leurs joyeux coloris,  
Quand les lilas seront fleuris  
Au vert bosquet où l'oiseau chante...

A ton cœur, par l'amour surpris.  
Les fleurettes, à peine écloses,  
Diront des chants d'apothéose  
Quand les lilas seront fleuris!

CHANTEREVE

Jeudis, 5 juin.

:oOo:

## RESPECTONS LES OISEAUX

Enfant, vois cet oiseau sur ce joli buisson,  
Il chante à ciel ouvert le doux bonheur de vivre.  
Ecoute, cher petit, écoute sa chanson  
C'est un hymne joyeux qu'il faut laisser poursuivre.

Etre reconnaissant, il lance au Créateur,  
En chantant mélodieux, toute sa gratitude:  
Oh! ne va pas troubler ce ravissant chanteur:  
Imite bien plutôt sa pieuse attitude.

Comme lui, cher enfant, tu dois beaucoup à Dieu.  
Tes bons parents d'abord, la lumière et la vie.  
Que ta reconnaissance, ici-bas, en tout lieu,  
S'élève vers le ciel comme tout l'y convie.

Par là, facilement, tu sauras repousser  
Loin de toi cet instinct vil, méchant et stupide  
Qui nous fait sans raison détruire ou pourchasser  
Un être plus petit, fût-il doux et timide.

Meilleur que cet instinct qui nous vient du péché,  
Chante avec cet oiseau ton grand bonheur de vivre;  
Par ta douce bonté sois partout recherché  
Et sache bien qu'ainsi du mal on se délivre!

E. GOUMAIN

:oOo:

## HISTOIRE

DU

### BON ROI DAVID

par Elisabeth BASTIEN

Première Partie

LE BERGER

Ceci se passait environ mille ans  
avant J.-C., au temps où le roi  
Saül régnait en Judée.

Le soleil à son couchant dorait  
les cimes lointaines de Moab. Un  
vieillard vénérable atteint à ce  
moment la bourgade de Béthléem.  
Un rayon d'En Haut illumine son  
visage; ce rayon auquel les Hé-  
breux ne se trompent pas, car ils  
l'ont vu à tous leurs prophètes.  
Les Bethléhémites disent en le re-  
gardant passer:

—C'est Samüel. Vient-il au nom  
du Seigneur?

Mais ce qu'il vient faire doit en-  
core rester secret. Le Seigneur,  
qui a rejeté Saül à cause de ses  
fautes, a choisi, pour conduire son  
peuple, un fils du Bethléhémit  
Isaï. Les sept aînés présentés lais-  
sent le prophète froid. Cependant

c'est bien cette maison qui lui fut  
désignée.

—Tes fils sont-ils au complet?  
—Il reste encore un petit en-  
fant qui pait les brebis.

—Envoie-le chercher.  
C'était un bel enfant roux. A  
son arrivée la vibration sacrée a-  
gita Samüel; et, dans le plus grand  
mystère, il le sacra roi pour l'a-  
venir.

Saül, rejeté par Dieu, est saisi  
d'un esprit malin qui lui occasion-  
ne des accès de folie furieuse. On  
peut supposer qu'il devint possédé  
ou épileptique. La musique seule  
calmant ses nerfs, on décide d'at-  
tacher à sa personne un artiste de  
valeur. Renseignements pris, un  
jeune homme de Bathéem nom-  
mé David est choisi. Celui-ci  
plaît au roi qui ne peut plus s'en  
passer.

Cependant les Philistins, voi-  
sins désagréables et agressifs, s'a-  
vancent contre Israël. Adieu la mu-  
sique! Saül renvoie son jeune ar-  
tiste dans ses foyers et se met à  
la tête de ses troupes. David veit  
à nouveau sur les troupes, in-  
augurant la légende des futurs  
rois d'abord bergers. Ses trois frè-  
res aînés étaient à la guerre, dis-  
pensant leurs cadets. Les parents,  
leurs guerriers, envoient le jeune

inquiets d'être sans nouvelles de  
l'homme aux renseignements. Au-  
paravant, comme cela s'est tou-  
jours fait, ils le chargent de pro-  
visions pour les frères; sans ou-  
blier dix petits fromages excellents  
destinés au tribun (c'est-à-dire à  
l'officier) pour gagner ses bonnes  
grâces.

Depuis quarante jours, des ten-  
tes des Philistins sortaient un géant  
du nom de Goliath. Il criait aux  
Israélites.

—Chossez un homme, et qu'il  
descende pour un combat singulier  
qui décidera du sort des deux ar-  
mées.

Malgré les promesses de récom-  
penses, aucun soldat de Saül n'a-  
vait encore osé affronter ce Philis-  
tin de six coudées de taille. Quand  
David vit la chose, il s'offrit pour  
le combattre.

—Hélas! dit Saül, tu n'es qu'un  
enfant.

Cependant, sur ses instances il  
l'envoya, couvert d'une armure  
impénétrable. Mais vraiment c'é-  
tait trop l'encombrer. Il s'embar-  
rassait moins de tuer un Philistin  
que de porter une pareille charge  
qu'il enleva au bord du chemin,  
marchant au combat avec le seul  
gourdin dont il se servait contre  
les fauves.

De plus il ramassa cinq petites  
pierres au torrent; car il était aus-  
si habile à la fronde qu'à la har-  
pe. Et avant que Goliath n'eût  
terminé ses sarcasmes en l'aperce-  
vant, il l'avait atteint au front  
d'une blessure mortelle. Les Phi-  
listins stupéfaits prennent la fuite;  
tel est le premier exploit de David,  
celui qui inaugure sa carrière sur-  
prenante. Saül lui promet aussitôt  
sa fille en mariage; mais bien-  
tôt il commence à s'indisposer  
contre le vaillant jeune homme de-  
venu l'idole du peuple, et dans le-  
quel il pressent un rival. Au re-  
tour, sur le parcours du cortège,  
les femmes sortaient de leurs de-  
meures et venaient au-devant en  
chantant:

—Saül en a tué mille; mais Da-  
vid en a tué dix mille.

C'en fut assez pour lui faire con-  
cevoir la pensée de le tuer. Mais  
David trouva ses principaux appuis  
dans la maison même de son per-  
sécuteur. Jonathas, fils du roi  
devint son meilleur ami. Rien  
n'est touchant comme l'affection  
de ces deux jeunes hommes dont  
l'un savait que le trône serait en-  
levé à sa race pour être donné à  
l'autre. Des paroles charmantes  
les unissent comme des serments.  
Chacun d'eux aime l'autre "comme  
son âme". Et quand ce cher  
compagnon périra à la fleur de  
l'âge dans un combat, David se  
lamentera ainsi sur son luth:  
"Montagnes de Gelboë que ni  
pluie ni rosée ne viennent sur  
vous; car là est tombé le bouclier  
des forts. Je pleure sur toi, mon  
frère Jonathas."

David fut assez heureux aussi  
pour se faire aimer de Michol, fille  
de Saül. Le petit père avait d'a-  
bord pénétré à la cour comme sa-  
laré. L'y voilà maintenant in-  
stallé genre de roi. L'onction, po-  
sée sur son front par Samüel, n'é-  
tait pas restée vaine; elle devait  
agrandir encore ses destinées jus-  
qu'aux dernières limites où un  
homme peut atteindre.

Deuxième Partie

LE ROI

L'heure était venue, dans les dé-  
crets éternels, où la maison de Da-  
vid devait remplacer sur le trône  
la maison de Saül.

La fin de Saül fut lamentable.  
Poursuivi par ses continuel ennemi,

mis, les Philistins, et très super-  
sticieux, il était allé consulter, pour  
ses embarras, une célèbre nécro-  
mancienne qu'on appelait la pytho-  
nissime d'Endor, celle-ci, spirite et  
habile dans l'art d'évoquer les  
morts, fit comparaître l'ombre de  
Samüel, décédé, qui donna cette  
réponse:

—Pourquoi me troubler dans  
mon repos? Le Seigneur abandon-  
nera Saül aux mains des Philistins;  
demain lui et ses fils seront avec  
moi; et le camp d'Israël sera livré.

Epouvanté, ce prince quitta En-  
dor, le désespoir dans l'âme. Le  
lendemain, en effet, les Philistins  
attaquèrent les Hébreux dans la  
montagne. Le roi, grièvement  
blessé et poursuivi, ne voulut pas  
tomber vivant entre les mains de  
ses vainqueurs. Il demanda à son  
écuyer de le frapper; et sur le re-  
fus de ce dernier, prit son propre  
glaive et se jeta lui-même dessus.

Déjà, dans le temps de Saül,  
David, depuis quelques années  
proscrit et chef de parti, s'était  
taillé un empire minuscule au pays  
de Moah; car ce prince ne fut  
pas seulement un grand artiste,  
mais un homme de guerre remar-  
quable, consommé dans l'art de la  
stratégie. Si des exemples de cru-  
auté s'attachent parfois à ses con-  
quêtes, n'oublions pas qu'il fait  
partie des antiques avec leur men-  
talité et leurs moeurs. Isboseth, le  
seul fils qui restait de Saül, fut  
encore un instant son rival, jus-  
qu'à la prise de Jérusalem, où Da-  
vid emporta d'assaut la citadelle  
de Sion sur le mont Moriah, qui  
prit dans la suite le nom de Cité  
de David.

Cette Jérusalem avait déjà vu  
régner, des millénaires auparavant,  
Melchisédech, prêtre et roi, per-  
sonnage saisissant et mystérieux  
au fond de la nuit des temps, qui,  
sur la montagne sacrée, offrait le  
pain et le vin à Jéhovah, tandis  
qu'autour de lui on ne connaissait  
encore que les sacrifices sanglants.

Jérusalem... David l'aima comme  
"la Vision de la Paix" qui est son  
étymologie et que signifie son nom.  
Il l'aima comme l'image des béa-  
titudes futures. N'a-t-il pas chan-  
té:

—Je me réjouis dans cette pa-  
role qui m'a été dite: Nous irons  
dans la maison du Seigneur... Nos  
pieds étaient fixés dans les parvis,  
ô sion... Demandez la paix pour  
Jérusalem; que l'abondance soit à  
ceux qui la chérissent.

Etabli dans la Ville sainte, Da-  
vid y régna trente-trois ans, ce  
qui porte son règne entier à qua-  
rante. Il dut, pour affermir son  
trône, faire ou supporter maintes  
guerres avec ses voisins. Même il  
assujettit au tribut la Syrie jus-  
qu'à Damas, y exerçant par le fait  
une sorte de protectorat. Il fut  
un favori de la Victoire.

Cependant le grand prince, le roi  
puissant, l'élu, éprouvé par la ten-  
tation, succomba au péché.

Il se levait après la sieste de  
midi, coutume des pays chauds.  
L'air était saturé des molles sen-  
teurs de l'Orient. David se ren-  
dit sur sa terrasse, tantôt se prome-  
nant avec lenteur, tantôt s'accou-  
dant à la balustrade. Et voilà  
que, sur une terrasse opposé, il vit  
une femme étant fort belle, aussitôt  
il la désira.

S'étant enquis sur le champ de  
son identité, il apprit qu'elle s'ap-  
pelait Bethsabée, femme d'un de  
ses officiers du nom d'Urie. Peu  
après il la faisait venir; puis ne  
trouva rien de mieux, pour se dé-  
barrasser du mari, que de l'en-  
voyer se faire tuer en premier li-  
gne dans un combat.

A peine la double tate était-  
elle commise que Nathan, prophète  
du Seigneur, entra chez le roi  
Il ne le maudit pas, parce qu'une

BUREAU et RESIDENCE

74 ST-DOMINIQUE

Téléphone Bell 92

WILFRID AMYOT

REPRESENTANT DE LA

NORTH AMERICAN ASSURANCE

SUR LA VIE

Imperial

UNDERWRITES CORPORATION

Of Canada

Garantie par la plus ancienne compagnie d'assurance au monde

THE SUN INSURANCE OFFICE

Of London, England

Protection contre les  
ACCIDENTS ET LES MALADIES  
ASSURANCE CONTRE LE FEU.

TERRES ET PROPRIETES DE ALIE  
A VENDRE OU A ECHANGER.

ST-HYACINTHE

## EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des  
AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres

SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôles, Blancs de Listelectorale  
et Autres Formules pour Rayer  
ou Ajouter les Noms de la liste Electorale.

bénédiction éternelle était sur lui,  
mais lui annonça de durs châti-  
ments. L'enfant de l'adultère  
mourut au bout de quelques jours.  
Dans la suite, et surtout vers la  
fin de sa vie, des chagrins domes-  
tiques fondirent sur le monarque;  
les plus cruels lui vinrent de son  
fils Absalon qui forma une con-  
juration contre lui et déclencha une  
guerre civile. Comme toujours  
David l'emporta; mais cette fois  
les ennemis étaient de son peuple;  
et il pleura jusqu'à son dernier  
jour la mort d'Absalon, tragique-  
ment tué dans ces circonstances.

Cependant la miséricorde du  
Très-Haut demeura sur sa maison,  
et reposa sur son fils Salomon,  
destiné à être le second anneau

de cette dynastie dont l'efflorai-  
son fut le Messie "descendant de  
David; et de la racine de Jessé".

Troisième Partie

LE PROPHETE

Les âges se sont écoulés; la har-  
pe de David a toujours résonné  
sur la terre; elle résonne encore.  
Elle avait charmé les joies et en-  
dormi les douleurs du peuple juif.  
Le Christianisme l'a reçue comme  
un héritage, et l'a fait retentir  
d'un bout du monde à l'autre.

Le Psautier, qui se compose de  
cent cinquante Cantiques environ,

Suite à la page 6

## NOTES LOCALES

### A PROPOS DE PENDAISON.

On sait qu'une seule pendaison a eu lieu dans le district de St-Hyacinthe, celle de Joseph Ruel.

Un lecteur nous demande quand ce procès a eu lieu, quel était le juge président les assises, quels étaient les jurés, grands et petits, qui représentait la Couronne, qui représentait l'accusé, etc.

Nous sommes allés aux informations, et nous sommes en mesure de dire que ce fameux procès a commencé le premier mai 1868, sous la présidence de feu l'hon. juge L. V. Sicotte.

Les grands jurés qui ont rapporté "True Bill" contre Ruel étaient: MM. Clément Vadnais, président, Eusèbe Chaput, Flavien Poitras, Joseph Côté, fils, Jacques Beauregard, F. X. Robert, C. Lajoie, Louis Girard, Eusèbe Chabotte, Louis Chabotte, fils de Joseph, Joseph Lapointe, Jean-Bte Chartier, Thomas Tremblay, Louis Bouvier, Joseph Goyette, François Martel, François Normandin, Antoine Gaulin, J.-Bte Goyette, Augustin Roy, fils, Joseph Duhamel, Flavien Dion, Louis Dufresne, Bélonie Viard.—Ce True Bill a été rapporté le 2 mai 1868, et le procès a été fixé au 5 du même mois.

C'est M. M. Lanctôt, le père de nos concitoyens Charles et Armand Lanctôt, qui agissait comme avocat de la Couronne, et MM. Raphael E. Fontaine et Honoré Mercier, comme avocats de la défense.

Le 5, les petits jurés suivants ont été assermentés pour décider la cause: Pierre Lacoste, Louis Ouimette, Julien Dupuis, Joseph Arpin, Alexis Chapdelaine, Joseph Fluet, Augustin Martin, Georges Guertin, Joseph Catudal, Charles Benoit, Simon Gévry, Bélonie Meunier.

La Couronne a fait entendre les témoins suivants: Hilaire Blanchard, Onésime Boulais, Onésime Messier; puis les jurés se sont retirés pour la nuit, sous la garde de Louis Burque, François Bourgeois, Alexis Tiffaut et Onésime Messier.

Le six, on a continué la déposition d'Onésime Messier, et l'on a fait entendre Louis Tiffaut, Hyacinthe Duclous et Aurélie Boulais.

Le sept, la Couronne a fait entendre Pierre Duclous, Narcisse Vadnais, Alfred Ruel, Jos. F. Guertin et H. R. Blanchard.

Le 8, H. R. Blanchard a fini sa déposition à une heure de l'après-midi. Après lui sont venus J. F. Guertin, M. D., Dr John Duvert, Jos Delphos, François D. Thériault, M. D., et Maxime Emond, Vve Dansereau.

Ont été entendus, le 9 mai: Sarah Mullarky, J. Alexandre Crevier, Angèle Sorette, Alexis Duclous, Marie Sansoucy, Marc Bernard, Frédéric Archambault et Angèle Couture, et la Cour s'est ajournée jusqu'au lundi, 11 mai, les jurés se retirant sous la garde de Alexis Thifault, Louis Burque, François Bourgeois, Amable Bissonnet, Louis Gladu, Charles Blanchard et Onésime Messier.

Le onze mai, d'autres affaires ont pris le temps de la Cour.

Le 12, on a entendu Nap. Jacques, Louis S. Poulin, M. D., et Edmond G. Provost, M. D., pour la Couronne.

Le 13, le Dr Provost a terminé sa déposition, puis la Couronne a fait entendre le Dr Gilbert P. Girdwood.

Le 14, la Couronne a fait entendre le Dr Eugène St-Jacques, Charles Gigault, Napoléon Jasques, Edmond G. Robert, M. D., Gilbert P. Girdwood, M. D., ce qui terminait la preuve de la Couronne.

La défense a fait entendre le Rév Pierre-Ludger Paré, Ludger Beaudoine, Adé Rancé, Charles Therrien, Désiré Robert, Jean-Baptiste Morin, Isidore Dionne, Jean-Baptiste Sorette, Pierre Morin, Augustin, Cadieux, Médard Robitaille, Antoine Vincent, Charles Poissant,

Nazaire Courtemanche et Aurélie Boulet.

Le 15, la défense a continué son enquête avec les témoins Pierre Ruel, Messire McAuley, Jos. A. Crevier, M. D., Messire Charles St-George, Jean-Gaspard Bibault, M. D., François D. Thériault, M. D., et Onésime Messier. Gilbert Girdwood et Jean-Gaspard Bibault M. D., sont assermentés par la Cour comme experts pour analyser le contenu d'une fiole de calomel scellée, propriété du Dr Thériault. Ils ont fait leur rapport à sept heures du soir, alors que le Dr Thériault a continué sa déposition. C'était la fin de l'enquête de la défense.

En contrepreuve, la Couronne a fait entendre Frédéric Archambault, puis les avocats R. E. Fontaine et Honoré Mercier ont fait leurs adresses aux jurés.

Le 16, Honoré Mercier a terminé son adresse commencée la veille, puis l'avocat de la Couronne a parlé à son tour et la Cour a fait sa charge. La Cour s'est ajournée au lundi, 18 mai, les jurés se retirant pour délibérer, sous la garde des constables Onésime Messier, Amable Bissonnet, Louis Burque, Joseph Chagnon, François Bourgeois, Alexis Thifault, David Bernard et Hyacinthe Robitaille.

Lundi, 18 mai 1868, les jurés ont rapporté un verdict unanime de "coupable".

Mtre Mercier a fait motion pour que sentence ne soit pas prononcée avant le lendemain, attendu qu'une motion devait être faite pour un nouveau procès.

Le 19 mai, Mtre Mercier a présenté sa motion pour un nouveau procès, mais elle a été renvoyée, et Ruel a été condamné à être pendu le mercredi, 1er juillet 1868.

### ILS EN APPELLENT.

Par un récent jugement de la Cour Supérieure de ce district, une résolution des commissaires d'écoles de la paroisse de St-Simon, par laquelle ils faisaient don aux Srs St-Joseph, qui enseignent à l'école du village, du montant de l'octroi obtenu du gouvernement pendant un certain nombre d'années, avait été cassée et annulée, avec dépens.

Les commissaires viennent d'inscrire la cause en appel.

### EN VILLE.

M. Albert Chevalier, de l'Assistance Municipale de Montréal, et sa famille, M. J. E. Poirier, Mme A. Morin, M. Emile L'Heureux et sa famille, M. O. Dufresne et sa famille, tous de Montréal, étaient en visite, ces jours derniers, chez M. le shérif J. L. Cormier.

### UNE EXCURSION.

Nos chanteuses et nos chanteurs faisant partie des chorales de la paroisse et de la ville sont sur le point d'être récompensés pour avoir, au cours de l'année dernière, rehaussé l'éclat de nos solennités religieuses.

Tous partent samedi matin pour Montréal, où, dans l'après-midi, ils s'embarqueront sur le Str Rapids Prince, de la Canada Steamships Lines, à destination de Prescott, Ont.

Le lendemain matin, à ce dernier endroit, il y aura messe spéciale chantée par le Rév. P. Ouimet, curé de la paroisse, et à laquelle le chant sera fourni par les deux chorales réunies.

Après la messe, départ pour Alexandria Bay, où on arrivera vers les deux heures de l'après-midi.

Ceux qui font partie de la chorale de la paroisse resteront à ce dernier endroit. Dans la soirée, ils visiteront les îles, à la lumière électrique, puis feront du chant et de la musique au grand hôtel de l'endroit.

Le lundi matin, ils reviendront à Montréal, où ils arriveront vers les sept heures de l'après-midi, après avoir sauté les rapides de Lachine et ils seront ici par le train de huit heures.

Quant aux membres de la chorale de la ville, ils continueront leur route jusqu'à Niagara, via Toronto. Leur voyage durera cinq jours; ce qui leur permettra de visiter non seulement les chutes Niagara, mais aussi Buffalo. Ils seront ici mercredi soir prochain.

Voici les noms des joyeux excursionnistes.

Chorale de la paroisse: Mlle Nault, Germaine Brousseau, Héloïse Benoit, Angélique et Gertrude Beauregard, Jeanne Leclerc, Maria Dufresne, Adèle Bourgeois, Bernadette Boucard, E. Charland, Germaine Choquette, Rita Phaneuf, Marie-Paule Collette, Thérèse Solis, Juliette et Berthe Boivin, Diane et Estelle Morin, Eliane Picard, Berthe Favreau, Corinne Chabot, Yvonne Ouimet, Paquin, Mmes Chs Raymond, G. Lemoine, L. Lussier, Archambault, O. Pothier; MM. Philippe Pothier, Jean Fontaine, J. E. Paquin, L. Bédard, M. Blouin, R. Morrier, George Lussier, Maurice Leclerc, Langelier, Albert Jodoin, Emile Solis, M. R. Ouimet, Elp. Phaneuf, J. Coderre, Louis Lussier, Maurice Lemoine, M. Desroches, Rév. P. Ouimet, J. Ouellette, M. J. Archambault.

Chorale de la ville: MM. A. Lacroix, Aurey Brodeur, H. Monette, G. Tétrault, Côme Grégoire, L. Champagne, J. Brouillé, L. Gladu, M. Bourgeois, Jos. Noël, F. Phaneuf, Mme Phaneuf, Arthur et Mme Champagne, E. Cormier, Dufresne, A. Trinque, Paul Morin, G. St-Germain, L. J. Cormier, Ernest Picard, Mme Picard, Yvonne Ouimette, Mme J. O. Beauregard, Mlle Champagne, Léon Ringuet, C. A. Crépeau, René Daignault, Chs Bonin, M. Blouin, Mme Blouin, C. A. et Mme Rousseau, Mlle L. Bédard, Mme N. Drouin, Mme Morrier, Mlle J. Langelier, Mme Albert Jodoin, Mme E. Solis, Jean Cormier, Mlle Dufresne, Germaine Labelle, Chs Bowen, Marc Blouin, M. et Mme Archambault, Laurette Labelle, Janvier Coderre, M. Desrochers, Léopold Champagne.

### LE CLUB OUVRIER.

Le Club Ouvrier, qui s'est formé dernièrement, avec le concours de M. l'échevin Victor Hébert, a procédé à l'élection de ses officiers, avec le résultat suivant:

Proposé par M. Phidime Surprenant, secondé par M. Jos. Choquette, que M. Olivier Piché soit élu président. Adopté.

Proposé par M. Louis St-Amant, secondé par M. Philorum Sansoucy, que M. Léon Houle, soit vice-président. Adopté.

Proposé par M. Arthur Sansoucy, secondé par M. Raoul Piché, que M. Jos Choquette soit trésorier. Adopté.

Proposé par M. Omer Piché, secondé par M. Rémi Fournier, que M. Eugène Lemoine soit secrétaire. Adopté.

Proposé par M. F. Chartrand, secondé par M. Adélarde Gaucher, que M. Victor Hébert soit gérant. Adopté.

A la dernière assemblée, on a soumis un état des affaires, lequel état fait voir qu'on veut marcher bien ouvertement.

Au 30 juin dernier, il y avait 92 membres.

Sur ce nombre, 85 avaient payé leur contribution de juin, et quelques-uns avaient même payé celle de juillet, ce qui a fait tomber dans la caisse la somme de \$36.00.

Le mobilier, la licence, l'enregistrement, le loyer ont coûté \$183.37, sur laquelle somme \$50.92 ont été payées en acompte, laissant une balance, au débit, de \$132.95 avec \$12.08 en caisse.

Depuis cette date, le nombre de

membres s'est élevé de 92 à 103, ce qui est plus que satisfaisant et ce qui assure un succès.

Voici les noms de quelques membres qui assistaient à la dernière assemblée: MM. E. Robert, J. Frédéric, I. St-Amant, D. Monette, P. Sansoucy, O. Hébert, P. Hébert, V. Hébert, A. Guillery, W. Amyot, E. Baron, Z. Henry, F. Chartrand, O. Piché, R. Piché, P. Brien, O. Savary, E. St-Cyr, E. Jubonville, J. Choquette, P. Surprenant, R. Fournier, Léon Houle, E. Lemoine, J. Tureotte, Art. Sansoucy, J. Lussier, T. Fournier, A. Fournier, A. Chenette, Alb. Dolbec et autres.

### SAUVE PAR SON ECHEVIN

Mardi, à une heure avancée dans la soirée, une femme assez âgée s'est rendue chez M. l'échevin Hébert, pour lui dire que M. Iréné Bilodeau, un vieillard qui ne peut plus marcher, demandait du secours à grands cris.

M. Hébert s'est de suite rendu à cette demande. Trouvant le logement Bilodeau barré à clef, il regarda par une fenêtre et se rendit compte qu'une masse de feu sortait par l'ouverture d'une cheminée sans tuyau, dans laquelle on avait introduit une poche vide de patates.

M. Hébert eut vite raison de la serrure, s'assura que M. Bilodeau n'était pas en danger immédiat, et courut à la station des pompes qui se trouve à quelques pas de là,

pour avertir du danger.

Des pompiers se sont rendus sur les lieux, munis d'extincteurs chimiques, et en peu de temps, les choses étaient à leur état normal.

### PEU CHANCEUX.

Pendant qu'il conduisait son cheval, "Buick", dans une des courses qui avaient lieu avant hier, à St-Pie de Bagot, la voiture de M. Marc St-Jacques, de cette ville, s'est brisée sous lui, en sorte qu'il a dû abandonner la partie.

Il s'en revenait à St-Hyacinthe, son cheval attelé sur une voiture ordinaire à quatre roues, sur laquelle il avait chargé sa voiture à deux roues servant pour les courses, et il allait sortir du village quand il fut frappé avec violence par une automobile qui venait dans le même sens que lui et qui était conduite par deux jeunes gens en état d'ébriété.

La voiture à quatre roues fut mise hors de service, et le cheval de course fut blessé assez sérieusement à un pied de devant.

Quant à M. St-Jacques lui-même, il en sera quitte pour des contusions à la jambe.

Les propriétaires de l'automobile avaient pris leur licence dans l'avant-midi, à St-Hyacinthe, et on dit qu'ils demeurent à St-Guilherme d'Upton.

—Appréhender le mépris, c'est l'avoir déjà mérité.

## "LA LYRE"

Le numéro de juin de cette intéressante revue contient quatre compositions musicales: "Avec le vent", chant et piano, de J. Robert Talbot; "Dans la concession du p'tit bois d'ail", chanson du folklore canadien extraite du "Carillon Canadien" de Charles Marchand; "Carnaval Tarantelle", piano, de A. Giroux; "Le Coucou", piano, de Claude Daquin.

Vingt-quatre pages de texte renfermant les articles suivants: "Variations dialoguées sur la nouveauté en musique", A. Himonet; "Introduction à la vie musicale" (suite), Paul Lacombe; "Le Théâtre", Fabio; "Montréal peut-il avoir un orchestre symphonique?", Henri Miro; "Passe-temps et manies de musiciens", Martial Teneo; Biographies de Théodore Dubois et de Claude Daquin; "Les nouveaux concerts", Louis Laloy; les Nouvelles mondiales; les Concerts; le Courrier de "La Lyre", etc., etc.

On peut se procurer "La Lyre", au prix de 25 c, chez les marchands de musique, les dépositaires de journaux, ou en s'adressant aux éditeurs, au No 207, rue St-Denis, Montréal.

—Je n'ai jamais regretté le temps que j'ai donné aux autres.

Diderot.

—Celui qui brûle son huile le jour n'aura pas de lampe pour la nuit.

Proverbe arabe.

**La Soif**  
capitule devant  
**Frontenac**  
*Export Ale*

SA brillante couleur d'ambre clair, sa stimulante saveur de houblon, sa mousse riche et crémeuse sont l'indice de sa qualité supérieure sans rivale.

En avez-vous essayé dernièrement?

*"Vaut la peine d'être demandée"*

Téléphone 288

Distributeur pour le Commerce

AMEDEE LACROIX, 228 GIROUARD

St-Hyacinthe

# NOTES LOCALES

## ETAT CIVIL

**Cathédrale**  
**Baptêmes**  
Juin 29 — Paul, Armand, Aurélien, fils de Victor Richard et de Marie-Rose Bérard. Parrain et marraine, Herman Picard et Eveline Richard.

Juin 30 — Marie, Cécile, Béatrice, fille de Michel Cordeau et de Graziella Gauthier. Parrain et marraine, Jean-Baptiste Harnois et Rose-Alba Hébert.

Juillet 1 — Joseph, Roger, Marcel, fils de Philémon Frédéric et de Aline Frédéric. Parrain et marraine, Alfred Frédéric et Albertine Desormeaux.

Juillet 1 — Marie, Henriette, Jacqueline, Pierrette, fille de Joseph Beaugard et de Mélina Sheean. Parrain et marraine, Alvarès Beupré et Georgiana Beaugard.

Juillet 1 — Henri, Paul, Eugène, Laurent, fils de Oscar Lagassé et de Clara Daunais. Parrain et marraine, Eugène Lagassé et Mary-Allan West.

Juillet 1 — Marie, Madeleine, Marcelle, fille de René Desmarais et de Yvonne Hamel. Parrain et marraine, Joseph C. Hamel et Rosanna Hamel.

## Mariages

Juin 30 — Entre Joseph Laplante, fils de Louis Laplante et de Marie Charpentier, et Marie-Rose Desloriers, fille de Ludger Desrosiers et de Malvina Brunette, tous deux de cette ville.

Juin 30 — Entre Philippe Lizotte, fils de Téléphore Lizotte et de Herméline St-Jacques, de Montréal, et Rose-Alma Gauthier, fille de feu Pierre Gauthier et de Corinne Henry, de cette ville.

## Sépultures

Juin 30 — Gisèle Langelier, fille de Joseph P. Langelier et de Aline Gagnon, 5 mois.

Juillet 1 — Médard Bousquet, époux de Exilda Scott, 79 ans.

Juillet 1 — Médard Bousquet, époux de Exilda Scott, 79 ans.

Juillet 1 — Médard Bousquet, époux de Exilda Scott, 79 ans.

Juillet 1 — Médard Bousquet, époux de Exilda Scott, 79 ans.

Juillet 1 — Médard Bousquet, époux de Exilda Scott, 79 ans.

Juillet 1 — Médard Bousquet, époux de Exilda Scott, 79 ans.

Juillet 1 — Médard Bousquet, époux de Exilda Scott, 79 ans.

Juillet 1 — Médard Bousquet, époux de Exilda Scott, 79 ans.

Juillet 1 — Médard Bousquet, époux de Exilda Scott, 79 ans.

Juillet 1 — Médard Bousquet, époux de Exilda Scott, 79 ans.

Juillet 1 — Médard Bousquet, époux de Exilda Scott, 79 ans.

Clapin, qui avait déserté la scène depuis plusieurs années, sans cependant perdre de son amour pour le bon théâtre, aura de nouveau l'excellente idée de prendre l'initiative d'une autre soirée dramatique du genre de celle que nous venons d'avoir, et que ce sera pour bientôt. Nous lui promettons un succès encore plus grand que celui de l'autre soir, s'il n'oublie pas de s'assurer le concours des mêmes amateurs.

L'orchestre de la Philharmonique, qui a fourni la partie musicale, comme toujours, mérite d'être chaudement félicité. Tout comme les interprètes du *Coffret* et du *Jeune Homme du 6ème* (les deux pièces à l'affiche), nos musiciens ont fait leur devoir à la satisfaction de tous.

N'oublions pas que c'est dimanche, 6 juillet, qu'auront lieu les grandes courses de St-Hyacinthe. Ces courses seront le principal événement sportif de la saison en notre ville. Venant après celles de St-Pic, tous les chevaux qui étaient à ces dernières seront ici, et plusieurs autres encore. On peut être assuré que ces courses seront les plus sensationnelles encore vues ici.

Les 24, 25, 26, 27 juin dernier, le bureau central des examinateurs catholiques de la province, représenté par MM. les abbés Elphège Gervais, Henri Mongeau et R. Martin, le professeur J. E. Paquin, de l'Ecole Normale et le professeur D. Langevin, de l'Ecole Sainte-Hélène de Montréal, a fait subir les examens pour brevets élémentaires et supérieurs pour jeunes filles. Il y avait 193 candidates sur les rangs et 118 ont obtenu leur brevet élémentaire et 51 leur brevet supérieur. Il y avait 24 candidates pour des reprises de brevets élémentaires et modèles.

Malgré le mauvais état du terrain à cause de la pluie, il y eut partie de base-ball au rond Laframboise, dimanche dernier, entre les clubs Richmond et St-Hyacinthe, et le club local a essuyé sa deuxième défaite depuis le commencement de la saison, le score ayant été de 2 contre 6 en faveur du Richmond.

Plusieurs de nos joueurs n'étaient certainement pas dans leur assiette, car des erreurs impardonnables ont été commises; il faut dire aussi qu'ils furent bien mal aidés par le lanceur qu'ils avaient fait venir de l'étranger. Le club Richmond, qui avait été renforcé pour la circonstance, a joué une belle partie.

Les nôtres iront rencontrer les Richmond, dimanche, sur leur terrain. Ils se permettent de prendre une brillante revanche, et de revenir en chantant: "Les St-Hyacinthe sont-là!"

Voici le détail de la partie:

Richmond	St-Hyacinthe
Cabana, c.	Maranda, c. f.
Blanchette, l. f.	A. Lord, l. b.
E. Lemoine, 3 b.	Bousquet, c.
H. Lemoine, s. s.	Viger, s. s.
Blais, 2 b.	Delancey, p.
S. Gain, r. f.	Chicoine 3 b.
D. Gain, l. b.	Fournier, 2 b.
Proulx, c. f.	Chabot, r. f.
Sheppard, p.	Tousignant, l. f.
	Vincent, sub.
	Robert, sub.
	Lord Aldéi, sub.

Score par inning

1-2-3-4-5-6-7-8-9--R-H-E
Rich. 2-0-0-0-3-0-0-1-0--6-8-2
S.-Hy. 0-0-1-0-1-0-0-0-0--2-5-4

Score par inning

1-2-3-4-5-6-7-8-9--R-H-E
Rich. 2-0-0-0-3-0-0-1-0--6-8-2
S.-Hy. 0-0-1-0-1-0-0-0-0--2-5-4

Score par inning

1-2-3-4-5-6-7-8-9--R-H-E
Rich. 2-0-0-0-3-0-0-1-0--6-8-2
S.-Hy. 0-0-1-0-1-0-0-0-0--2-5-4

Score par inning

1-2-3-4-5-6-7-8-9--R-H-E
Rich. 2-0-0-0-3-0-0-1-0--6-8-2
S.-Hy. 0-0-1-0-1-0-0-0-0--2-5-4

Score par inning

1-2-3-4-5-6-7-8-9--R-H-E
Rich. 2-0-0-0-3-0-0-1-0--6-8-2
S.-Hy. 0-0-1-0-1-0-0-0-0--2-5-4

Score par inning

1-2-3-4-5-6-7-8-9--R-H-E
Rich. 2-0-0-0-3-0-0-1-0--6-8-2
S.-Hy. 0-0-1-0-1-0-0-0-0--2-5-4

## RETRAITES

Les retraites annuelles des Révérendes Soeurs Grises sont commencées, à St-Hyacinthe, pour se terminer le 11 courant. Elle sont prêchées par le Rév. P. Hydulphé, Assomptionniste, de Worcester.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

provinces, le frère Barthélémy, directeur de l'académie Girouard et le frère Iréné, directeur de la maison mère.

Le soir, il y eut procession du Saint-Sacrement dans les jardins, avec arrêt au kiosque du Sacré-Coeur, où un reposoir avait été érigé pour la circonstance.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

Plusieurs frères appartenant à la province d'Arthabaska assistaient à cette belle cérémonie.

## MISE EN NOMINATION.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

C'est lundi prochain, 7 juillet, qu'aura lieu, à l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 14 courant, si toutefois il y a votation. Jusqu'à maintenant, il ne semble pas que les échevins sortant de charge, et aussi le maire, qui tous se reportent candidat à l'exception de M. Alfred Côté, auront de l'opposition. Il est accepté par tout le monde que tous seront élus par acclamation. Le fait est que tout le monde est bien satisfait de l'administration actuelle.

Une terre située sur le quatrième rang, en la paroisse de St-André d'Acton, étant les numéros 474-475-477-478 du cadastre officiel de la dite paroisse, avec les bâtisses y érigées.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de SAINT-ANDRE d'ACTON, à Acton Vale, mardi, le QUINZE juillet prochain (1924), à ONZE heures de l'avant-midi.

Saint-Hyacinthe, 27 juin 1924.  
Jos. L. Cormier, Shérif.

SHERIFF'S SALE  
S. C. No. 9. District of St-Hyacinthe.

WILFRID TARDIF, Plaintiff; againts VICTORIEN LAVIGNE, Defendant;

A land situate on the fourth range, in the parish of St-André d'Acton, being numbers 474-475-477-478 on the official cadastre of said parish, with buildings thereon erected.

To be sold at the parochial door of ST-ANDRE d'ACTON, tuesday, on the FIFTEENTH day of JULY next (1924), at ELEVEN o'clock in the forenoon.

St-Hyacinthe, June 27th 1924.  
Jos. L. Cormier, Sheriff.

St-Hyacinthe, June 27th 1924.  
Jos. L. Cormier, Sheriff.

St-Hyacinthe, June 27th 1924.  
Jos. L. Cormier, Sheriff.

St-Hyacinthe, June 27th 1924.  
Jos. L. Cormier, Sheriff.

St-Hyacinthe, June 27th 1924.  
Jos. L. Cormier, Sheriff.

St-Hyacinthe, June 27th 1924.  
Jos. L. Cormier, Sheriff.

St-Hyacinthe, June 27th 1924.  
Jos. L. Cormier, Sheriff.

St-Hyacinthe, June 27th 1924.  
Jos. L. Cormier, Sheriff.

St-Hyacinthe, June 27th 1924.  
Jos. L. Cormier, Sheriff.

St-Hyacinthe, June 27th 1924.  
Jos. L. Cormier, Sheriff.

St-Hyacinthe, June

Suite de la page 3  
partie à David. Il n'est pas un  
est attribué pour la plus grande  
sentiment du cœur humain auquel  
ces poèmes religieux ne répondent.  
Tour à tour ils expriment le re-  
pentir; ils chantent l'espérance; ils  
implorent le secours divin; ils ont  
des gémissements et des extases.  
On y trouve la parole qui console  
et celle qui relève; la parole qui  
fortifie dans la crainte; qui donne  
le courage dans la lutte et celle  
qui apaise pour le repos. On y  
trouve la clef des horizons in-  
finis.

Il ne paraît pas que David ait  
composé son oeuvre, simplement  
comme un écrivain qui se fixe à  
un travail et prétend le livrer à  
la publicité. Trop artiste d'abord  
et surchargé ensuite de tracas sans  
nombre, il surgissait, à certaines  
heures seulement, dans l'éclat de  
son génie. La genèse même d'une  
partie des psaumes indique qu'ils  
avaient jailli d'une émotion puis-  
sante; et, chanter inspiré, la pro-  
fondeur de ses paroles annonçait  
les temps futurs.

Il eût désiré, pour donner à la  
récitation de ses Cantiques un ca-  
dre suffisant et en même temps  
abriter l'Arche sainte, élever un  
temple magnifique au Très-Haut.  
Ce plan fut exécuté seulement par  
son fils Salomon, baptêmeur fameux  
qui érigea des palais et des jardins,  
et se surpassa dans la construc-  
tions de l'édifice sacré. Là, dans  
les solennités, des théories de pré-  
tres-musiciens, avec leurs trom-  
pettes d'argent et leurs harpes  
d'or, soutenaient le chant des  
psaumes composés par le Roi-  
Prophète.

Revenons maintenant au temps  
où nous vivons: en arrière de quel-  
ques années; le 8 décembre 1917.  
Les troupes alliées, sous les ordres  
du général anglais Allenby, font  
leur entrée dans la Ville sainte.  
Elles pénètrent par la brèche  
même, ouverte en 1898, pour  
Guillaume II, pèlerin. Le lende-  
main, les abords de la Tour de Da-  
vid présentent une animation inac-  
coutumée, car elle a défilé les âges,  
cette Tour qui existe encore; et,  
devant ses murailles, sont rangés  
les héros, en sept langues  
successives, en arabe, en hébreu,  
en anglais, en français, en italien,  
en grec et en russe, vont crier la  
proclamation du généralissime à  
la droite duquel se tient le Com-  
missaire général de France, M.  
Georges Picot.

Les joies, on dirait presque le  
délire dont débordèrent les coeurs  
dans la mère-patrie au moment de  
l'armistice, eurent ainsi leur av-  
ant-goût en Palestine où, nom-  
breux, étaient les établissements  
français.

## VOYAGE CHEZ NOS FRERES DE L'ACADIE

L'Acadie! Ce nom seul suffit à  
faire battre des coeurs français.  
Mais le voir, ce pays historique,  
repandre contact avec nos frères  
de là-bas, n'est-ce pas le rêve de  
plusieurs? Rêve réalisable et qui  
va être réalisé grâce à l'initiative  
qui vient d'être prise par "Le De-  
voir". Ce journal organise, en ef-  
fet, pour le mois d'août, une gran-  
de excursion en Acadie par le Che-  
min de fer National du Canada.  
Le voyage durera six jours et coin-  
cidera avec les grandes fêtes ac-  
adiennes de Grand Pré. Ce sera  
comme un pèlerinage au pays d'E-  
vangeline, la preuve que nous nous  
intéressons toujours au petit peup-  
le martyr.

L'itinéraire du voyage en Aca-  
die, dont le départ a été fixé au  
17 août, comprend la visite des  
groupes acadiens à Edmonton,

Moncton, Grand Pré, Annapolis,  
la Pointe à l'Eglise et ailleurs, ain-  
si qu'un trajet de jour à travers les  
régions les plus pittoresques de la  
Nouvelle-Ecosse et la Matapédia.

L'enthousiasme soulevé par ce  
projet de voyage est grand et les  
adhésions nombreuses. Dans les  
milieux canadiens-français, l'on  
comprend que cette visite à nos  
frères acadiens est due depuis  
longtemps et qu'il importe de ne  
pas perdre une aussi belle occa-  
sion d'acquiescer, envers les Aca-  
diens, "la dette du souvenir". La  
lettre de M. l'abbé Filiatrault que  
nous reproduisons ici, dit éloquem-  
ment ce que plusieurs canadiens  
pensent au fond du coeur. Nous  
la copions du "Devoir":

Je vous félicite de l'heureuse  
idée que vous avez eue d'organiser  
le "Pèlerinage au pays d'Evan-  
geline", dit l'abbé Filiatrault.  
Je m'empresse de retenir mon bil-  
let. Que de fois j'ai rêvé de visi-  
ter un jour les lieux où s'est ac-  
complie la tragédie chantée par  
Longfellow. Les endroits primitifs  
marqués par la souffrance des A-  
cadiens, je m'attends à les voir  
aujourd'hui couverts et comme  
masqués par une civilisation bien  
moderne; je n'aurai donc pas à cet  
égard d'illusion à perdre. N'im-  
porte, là-bas, les érudits d'histoire  
locale auront la bonté de nous gu-  
ider. Ce nous sera une consolation  
patriotique de contempler les lieux  
où vinrent s'établir les premiers  
hommes de France, là où ils tra-  
vaillèrent, où ils luttèrent et où dé-  
jà ils s'étaient fondé une heureuse  
patrie; et surtout nous voudrions  
voir le bout de rivage d'où on les  
arracha pour les conduire en exil,  
et quel exil!

Il me semble que nous avons  
envers la pauvre Acadie une dette  
mal payée. A lire nos historiens  
classiques, on dirait que la provin-  
ce de Québec et l'Acadie sont  
deux patries condamnées à suivre  
sans liaison ni concert, des des-  
tinées différentes. Même aujour-  
d'hui, quand nous parlons de sou-  
tenir la race française c'est plutôt  
d'un autre côté que nous portons  
nos regards. Enfin cette année,  
grâce à votre initiative, la provin-  
ce de Québec et l'Acadie se donne-  
ront l'accolade: ce ne sera pas trop  
tôt.

J'aurais été heureux de faire le  
voyage même dans des conditions  
ingrates, je vous remercie de nous  
assurer en outre les joies du tou-  
riste.


Agréez, cher monsieur, l'assuran-  
ce de mes meilleurs sentiments.

L'abbé E. Filiatrault, Bordeaux.

## TOURISME ET BONNES ROUTES

Les dernières séances du congrès  
de l'Association canadienne des  
bonnes routes, qui vient de se ter-  
miner à Saint-André-sur-Mer, dans  
le Nouveau-Brunswick, ont été  
consacrées entièrement à l'étude de  
la question du tourisme en rapport  
avec l'amélioration des voies publi-  
ques à travers le Dominion. Les  
conférenciers ont souligné la corré-  
lation qui existe entre les deux et  
l'importance de les développer con-  
curremment dans l'intérêt de la  
population canadienne.

M. Harkin, commissaire des  
Parcs Nationaux, a rappelé que,  
l'an dernier, les touristes venant des  
Etats-Unis ont dépensé \$130,000-  
000 au cours de leurs visites dans  
les différentes provinces du Cana-  
da. Grâce à sa belle organisation,  
la Colombie Anglaise a bénéficié  
du plus large contingent de touris-  
tes. A elle seule, la ville de Vancou-  
ver a reçu vingt millions. On esti-  
me que l'argent ainsi dépensé par  
les visiteurs américains a contribué  
plus que tout autre facteur à réta-  
blir l'équilibre économique entre le



EXPORT ALE  
CHAMPLAIN  
INDIA PALE ALE  
QUEBEC

Pour les Jeunes  
Comme les Vieux -  
LA BIÈRE  
**Champlain**  
Export  
il n'y a rien de mieux

## Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Muses, Gammes, Collets, Dentelles, Sacoche, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Or ganis des couleurs les plus nouvelles aussi Cotonnades de toute sortes.



### Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville. Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

## BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

Dominion et les Etas-Unis. C'est pourquoi on insiste sur l'importance d'améliorer constamment les routes canadiennes afin de grossir davantage le flot dans notre direction.

Il est certain que, sans nuire aucunement aux autres industries, l'industrie du tourisme promet d'être des plus productives pour nous, pourvu que nous nous donnions la peine de l'établir sur des bases solides.

Nous possédons tous les éléments nécessaires: paysages pittoresques, endroits historiques, bonnes routes. Il nous reste à voir si nous disposons des accommodations suffisantes pour héberger et nourrir les touristes qui se dirigeront de notre côté. Les conseils municipaux devraient mener une enquête dans leurs districts respectifs et s'empresse de corriger les lacunes que cette investigation révélera.

Le tourisme est une mine dont le rendement se mesure au zèle que l'on sait déployer dans son exploitation. Plus nous attirons de visiteurs au Canada et dans notre province, plus nous profitons. Sachons

A VENDRE  
Set de salon, piano, grand miroir, ameublement.  
S'adresser à 345 Girouard.  
jno

A LOUER  
Un joli logement de cinq appartements, situé au No 6 rue Viger. Pour renseignements, s'adresser au bureau du Clairon.  
ino

GRAND CHOIX DE  
Tapis, Prelarts, Portières  
et Rideaux

Chez  
**EUG. L. DESAUTELS**  
222-226 Cascades, St-Hyacinthe

done nous organiser convenablement, travaillant de concert avec l'Association du tourisme de la province de Québec, qui a déjà accompli tant de bonne opportune besogne!

## CARTES PROFESSIONNELLES

Tel. 682  
**Dr J. O. POULIOT**  
Chirurgien Dentiste  
Ouvert le soir, les mardis, mercredis et vendredis.  
3 rue du Palais - en face du Parc  
**ST-HYACINTHE**  
18m '24'

**Dr PAUL OSTIGUY**  
SPECIALISTE  
Maladies des YEUX, des OREILLES  
du NEZ et de la GORGE  
255, rue Sherbrooke Est,  
Tel. EST 5684 Montréal.

**MORIN & MORIN**  
Notaires  
et  
AGENTS D'ASSURANCES

Syndic autorisé en vertu de la loi des faillites  
**159 rue Girouard**  
SAINT-HYACINTHE  
René Morin Henri Morin

"Le Clairon"  
Journal Hebdomadaire publié à  
St-Hyacinthe tous les vendredis  
au No 173 rue Girouard, par  
l'Imprimerie Yamaska  
ABONNEMENT  
A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis,  
par année..... \$1.50  
Ailleurs au Canada..... 1.00  
3c LE NUMERO  
En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré marchands de ornoux.

**LIVRE** sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratuit par l'auteur à votre adresse.  
E. CLAY-GLOVER, Inc.  
125 West 24th Street  
New-York, U. S. A.

**PACIFIQUE CANADIEN**  
**ACHETEZ  
VOS  
BILLETS**  
CHEZ  
**J. E. MORIN,**  
AGENT TEL 70  
23 1/2 RUE LAFRANCOISE  
P. S.—Privilege de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite. Sur demande Monsieur Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera u transfer, etc.

A VENDRE  
Une manufacture de matelas avec moulin à carder, située sur la rue St-Michel, No 81. Bonnes conditions. Affaire très payante. S'adresser à  
**ROBERT & FRERES,**  
81 rue St-Michel.  
jno.

## A VENDRE

Logis de quatre, cinq et six appartements situés sur les rues Cascades et St-Dominique. S'adresser au No 28 rue Bourdages.  
jno

Emplacements de 50 pieds de front à vendre sur la rue Girouard. S'adresser à:  
**MADAME L. B. COUCKE,**  
368 rue Girouard.  
jno

Propriété de M. J. Arthur Séguin de l'autre côté de la rivière. Quinze arpents de terre, verger de 100 pommiers. Bonne maison avec toutes les améliorations modernes, système de chauffage à l'eau chaude, électricité, téléphone. S'adresser à M. J. Arthur Séguin, Tél. 54.  
jno

M. Bouchard, ayant acheté un terrain pour se construire une nouvelle résidence, offre en vente la jolie propriété à deux logements qu'il occupe actuellement, à l'angle des rues Girouard et Larocque. Ameublement complet de maison à vendre, à de bonnes conditions. S'adresser à 6 rue Larocque  
jno

## ANNONCES DIVERSES ATTENTION

J'ai le plaisir d'informer le public que je continuerai à faire les réparations des GRAMOI HONE  
AU

No 31 rue LAFRANCOISE  
Satisfactor: garantie comme au temps de M. Joseph Bouchard  
**RENE BOUCHARD**  
jno

## MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de mes les confier, assurant d'avance, une entière satisfaction  
E. A. Gendron, 244 Cascades,  
j. n. o.

## B. L. WESTER

Achetez toujours tous vos fruits et légumes, tels que: Pommes, Oranges, Citrons, Pamplemousses, Atacas, Raisins, Salade, Celeri, Tomates, Oignons espagnols et

CHEZ

## B. L. WESTER

117 CASCADES TEL. 633



## RHEUMATISME

Lumbago, Névralgie ou n'importe quelle autre douleur, appliquez du Liniment Minard sur l'endroit endolori et le soulagement sera immédiat. Minard est le seul remède dont votre grand-père faisait usage. Rien ne peut l'égalier. En vente partout



## Pour le Foie

Les troubles du foie sont souvent causés par des aliments mal digérés qui surchargent les organes destinés à éliminer les résidus qui s'y forment. Aidez votre estomac à bien digérer sa nourriture en prenant de 15 à 30 gouttes de l'Extrait de Racines connu sous le nom de Sirop Curatif de la Mère Seigel et bientôt vous ne souffrirez plus. N'achetez que l'original.



### AU TEMPS DE NÉRON

Après la conquête de la Grèce, les romains édifièrent un puissant empire, ainsi que le Colisée, (en ruines aujourd'hui) pouvant contenir 100,000 personnes.

Dans cette arène, les premiers chrétiens reçurent le baptême du sang, furent brûlés vifs, ou livrés aux bêtes féroces.

Mais, les romains succombèrent vite au charme et au raffinement de la civilisation grecque.

Sous Jules César, tout comme en Grèce, la bière devint le breuvage des guerriers romains, à cause de ses qualités fortifiantes, et trouva rapidement place sur la table du pauvre comme sur celle du riche.

Aujourd'hui, la bière a son même prestige comme breuvage national, et, sur ce continent, elle jouit d'une réputation basée sur la force et la qualité de la célèbre DOW OLD STOCK ALE, la bière d'une nation.

# DOW

## Old Stock Ale

Mûrie à Point



Prime par la Force et par la Qualité

## CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

Modifications dans le service des trains de passagers.

Heure soire  
Commencant dimanche le 18 mai le service d'été des trains suburbains entre St-Hyacinthe et Montréal sera en opération. Des changements importants seront aussi faits dans l'horaire de plusieurs autres trains venant ou partant de St-Hyacinthe. Ces changements sont ainsi :

**St-Hyacinthe — Montréal**  
Train No 33, tous les jours, pour Montréal, laissera St-Hyacinthe à 5.06 a. m. au lieu de 5.57 a. m.

Train No 15, tous les jours, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 5.48 a. m. au lieu de 6.18 a. m.

Train No 37, excepté le dimanche, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 6.13 a. m. au lieu de 7.13 a. m.

Train No 41, de Nicolet, excepté le dimanche, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 7.23 a. m. au lieu de 9.43 a. m., arrivant à Montréal à 8.45 a. m.

Train No 23, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 1.45 p. m., excepté samedi et dimanche, au lieu de 2.45 p. m., dimanche excepté.

Train No 45, pour Montréal à 5.00 p. m. passera tous les jours, au lieu de tous les jours dimanche excepté comme à présent.

Train No 145 pour Montréal, 8.25 p. m. le dimanche seulement est retranché.

Train No 39, le dimanche seulement, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 7.30 p. m. au lieu de 7.55 p. m.

Train No 11, excepté le dimanche, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 10.37 a. m. au lieu de 10.40 a. m.

Train No 17, tous les jours, laissera St-Hyacinthe à 5.20 p. m. au lieu de 5.22 p. m., arrivant à Montréal à 6.50 p. m.

Train No 43, un train nouveau laissera St-Hyacinthe à 5.57 p. m. tous les jours et arrivera à Montréal à 7.20 p. m.

Prenant effet samedi le 24 mai, laissera St-Hyacinthe pour Montréal le samedi seulement à 3.50 p. m., arrivera à Montréal à 5.05 p. m.

Montréal St-Hyacinthe à Richmond Portland.

Train No 16, tous les jours pour Portland, quittera St-Hyacinthe à 10.25 a. m. au lieu de 9.50 a. m.

Train No 44, nouveau train local, laissera St-Hyacinthe pour Richmond à 9.37 a. m.

Train No 24, tous les jours, laissera Montréal à 11.10 a. m. au lieu de 12.10 p. m. et arrivera à Saint-Hyacinthe à 12.30 p. m.

Train No 12 excepté le dimanche pour Island Pond, laissera St-Hyacinthe à 5.15 p. m. au lieu de 5.35 p. m.

Train No 46 pour Québec, tous les jours laissera St-Hyacinthe à 6.03 p. m. au lieu de 5.48 p. m.

Train No 38, laissera Montréal à 4.20 p. m. tous les jours exceptés le samedi et le dimanche, au lieu de 6.10 p. m. tous les jours dimanche excepté et arrivera à St-Hyacinthe à 5.45 p. m.

Train No 42 excepté le dimanche, partira de Montréal à 5.10 p. m. au lieu de 5.20 p. m. et arrivera à St-Hyacinthe à 6.35 p. m.

Train No 14 tous les jours pour Portland, laissera St-Hyacinthe à 10.12 p. m. au lieu de 9.48 p. m.

Entrant en vigueur le 24 mai un nouveau train quittera Montréal le samedi seulement à 12.45 p. m. et arrivera à St-Hyacinthe à 2.05 p. m.

Il n'y a aucun changement pour les autres trains qui ne sont pas contenus dans cette liste.

Pour ampies renseignements veuillez vous adresser à

E. O. Picard  
Agent pour la ville  
35 Laframboise, Tel. No 304  
J. P. Lazure  
Chef de gare, Tel No 85

ON DEMANDE

Une fille pour ouvrage général.  
S'adresser à  
Mme RENE MORIN  
317 rue Girouard, Ville.

LA CHENILLE A CORNES DU TABAC,

Le moment sera bientôt arrivé où le producteur devra se défendre contre les ravages de la chenille à cornes du tabac. Organisons-nous donc sans tarder, pour combattre ce fléau et procurons-nous les ingrédients nécessaires.

Le moyen le plus utile et le plus économique de détruire la chenille à cornes est de protéger le tabac en le pulvérisant avec de l'arséniate de plomb ou du vert de Paris. Une pulvérisation suffit non seulement pour tuer toutes les chenilles qui se trouvent sur le tabac, mais aussi toutes celles qui sortiront des oeufs huit ou dix jours après l'application; lorsqu'on a recours au vieux moyen qui consiste à ramasser les chenilles à la main, on laisse trop de petites chenilles qui causent des dégâts considérables avant d'être tuées.

L'arséniate de plomb est supérieur au vert de Paris, car ce dernier est plus porté à brûler la feuille;

le vert de Paris résiste aussi moins aux pluies et a une période plus courte d'utilité. S'il faut pulvériser plusieurs fois, le vert de Paris paraît se rassembler au point où la feuille se joint à la tige, le tissu meurt à ce endroit et les feuilles tombent dans le champ, ou se cassent plus facilement au cours de la récolte.

L'arséniate de plomb peut être employé sous forme de pâte ou de poudre, et peut être appliqué en solution ou sous forme de poudre sur le tabac. S'il est employé sous forme de pâte, il faut mettre deux fois autant que si on l'employait sous forme de poudre. La pulvérisation avec une solution composée de six livres d'arséniate de plomb en poudre sec par 100 gallons d'eau est la meilleure, jusqu'à ce que le tabac soit environ à moitié développé. Cette quantité couvre approximativement deux acres de tabac. Cette solution paraît couvrir la plante plus complètement et y adhère plus longtemps que la poudre. Cependant, après que le tabac a grossi, les feuilles médianes couvrent si bien les feuilles de pied que le pulvérisateur ne peut plus atteindre ces dernières. A cette phase de la végétation, il faut donc se servir de poudre, appliquée avec un fusil lance-poussière. Pour ça, on mélange la poudre d'arséniate de plomb avec un véhicule qui permet au lance-poussière de la répartir également sur la plante de tabac. Le meilleur véhicule est la cendre de bois sèche; mais on peut se servir de chaux éteinte à l'air quand on n'a pas de cendre.

Il faut mettre la poudre de bonne heure le matin, tandis que la ro-

de bonne heure le matin que la rosée recouvre encore les plantes et qu'il n'y a pas beaucoup de vent. Le tabac, presque complètement développé, exige cinq livres d'arséniate de plomb par acre, avec un poids égal de cendre; pour le tabac plus petit, trois livres et demie par acre suffisent.

Comme il y a plusieurs sortes d'arséniate de plomb qui ne conviennent pas toutes pour la pulvérisation du tabac, l'acheteur doit demander l'arséniate de plomb qui contient au moins 30 pour cent d'oxyde d'arsenic et dont pas plus de un pour cent est soluble dans l'eau. Les sortes qui ont un pourcentage plus faible d'oxyde d'arsenic ont une action trop lente; et celles qui contiennent beaucoup plus de un pour cent d'oxyde d'arsenic soluble dans l'eau peuvent brûler le tabac.

Suite de la page 2  
fondes se sont affirmées entre nous, telles par exemple que la pondération propre aux gens du Nord et cette simplicité qui n'est pas la moindre séduction du Roi, du cardinal Mercier et de vos hommes les plus en vue.

LA VRAIE REVENDICATION LINGUISTIQUE.

—Une question nous préoccupe beaucoup en Belgique : celle des langues. Il semble que la situation du Canada ressemble à la nôtre puisque, là comme chez nous, la population comprend deux fractions bien différentes, aussi attachées l'une que l'autre à leur langue maternelle. Cette analogie est-

elle véritable ?

—Assurément les deux situations sont parallèles, nous répond M. Montpetit. Mais entre les deux je découvre une différence essentielle. Chez nous il s'agit de deux langues mondiales. Chez vous, par contre, une seule peut prétendre à ce titre. Encore, nous acceptons d'apprendre l'anglais parce que nous croyons qu'il est utile de posséder une "langue seconde". Là-dessus nous sommes tous d'accord. Enfin, nous ne songeons nullement à établir la domination du français, nous ne voulons l'imposer à personne. Tous nos efforts, toutes nos luttes n'ont jamais tendu qu'à une chose, le droit à la propriété d'un bien qui nous vient de nos ancêtres.

On voit qu'en effet, il existe un abîme entre la lutte menée par les français du Canada pour le maintien de leur langue et celle qui anime les extrémistes flamingants contre tout ce qui est français. Sans le vouloir, M. Montpetit leur donne une leçon que nous les engageons à méditer.

Et nous remercions l'éminent professeur de nous avoir fourni cette occasion, en même temps que nous le remercions pour son accueil où s'affirmait, presque à chaque mot, son amitié pour la Belgique.

AJAX.

Savez-vous que les ignorants se consolent ordinairement de leur manque de savoir en s'imaginant que tout ce qu'ils ne savent pas est inutile ?

## BESCO Household COKE

Moins d'ouvrage — Moins de poussière  
— Moins de saleté et beaucoup moins de cendre que le charbon dur.

# \$15 la tonne

Prix au Comptant Livré dans votre cave.  
*Commandez-le de chez:*

**Hector CHARTIER 139 Girouard**

## PAINKILLER

PERRY DAVIS  
CONTRE  
Crampes — Entorses — Frissons.

## BAISSE CONSIDERABLE DANS LE PRIX DU CIMENT A CAUSE D'UN SURCROIT DE PRODUCTION

Les manufacturiers ont réduit le prix du ciment de 35 cts par baril : le nouveau prix est actuellement en vigueur. Comme nous donnons tout l'avantage de cette réduction à nos clients, veuillez donc en profiter, en plaçant vos commandes immédiatement.

Nous avons toujours, aussi en entrepôt tous les matériaux de construction en général, pour contracteurs, tel que brique à feu, glaise à feu, canaux d'égoût, Rockwall, Plâtre, Chaux hydratée, Clous, Peinture, Papier, etc., etc.

**A. BLONDIN & CIE**  
ST-HYACINTHE

# LA COMPAGNIE DE CIMENT NATIONALE

ON ANNONCE QU'UNE GRANDE MAISON DE FINANCE DE MONTREAL EST ENTREE DANS LE SYNDICAT D'EMISSION DE SON EMPRUNT OBLIGATOIRE. — LE SUCCES DE L'OPERATION FINANCIERE PARAIT DONC ASSURE.

On sait quelles difficultés la Compagnie de Ciment National a rencontrées depuis sa fondation et à quelle campagne de presse plus ou moins loyale elle a donné lieu de la part de la Canada Cement Company. A l'origine, c'est-à-dire dans l'automne de 1922, ce n'était guère qu'un nom, aussi ses adversaires ont-ils eu pendant longtemps la partie belle. De l'énergie de ses administrateurs, puis, cependant, et par la seule stimulés plutôt que découragés par les attaques sournoises et trop manifestement intéressées de M. Jones et de ses associés, on a réussi à faire souscrire et payer \$1,000,000 d'actions privilégiées, et cette souscription a permis de réaliser d'une usine de 900,000 barils par année, qui, au dire de tous les ingénieurs de l'art, sera l'une des mieux aménagées du monde. Ce succès, très considérable dans les circonstances, n'a pas manqué de frapper les financiers; d'autant plus que, dans son impatience de démolir une concurrente qu'elle redoute évidemment beaucoup, la Canada Cement Company, ou ses truchemements, ne se sont pas privés de donner cours à des affirmations contestables, pour ne pas dire fausses. Aussi, ne sommes-nous pas surpris d'apprendre qu'une de nos principales maisons de finance, qui à l'origine avait décliné de s'associer à l'entreprise, le juge maintenant assez saine pour justifier un appel au crédit public. L'entrée de cette maison dans le syndicat de garantie de l'emprunt obligatoire assure le succès de l'émission. Les gens de la Canada Cement Company peuvent en faire leur deuil; le public de la province de Québec ne tardera pas à éprouver les bienfaits de la concurrence, et les millions que M. Jones et ses associés accumulent en vendant du ciment à trois fois le prix coûtant devront à l'avenir être partagés. Nous donnerons à ce sujet de plus amples détails dans un prochain numéro.

## AGENCE DE LA "FORD"

Les automobiles FORD, à partir de maintenant, seront vendues pour St-Hyacinthe et le district, par M. René Ducharme, 14 rue Laframboise. Il a déjà et il aura toujours à vendre des chars Touring, Sedan Fordor, Sedan Tudor, des Coupés et des Camions (trucks). On trouvera aussi chez lui, en tout temps, toutes les véritables pièces de rechange pour tous les modèles de machines. M. Ducharme est un homme qui a l'expérience du commerce des autos, et il est aussi un homme en qui le public peut avoir absolu confiance.

## L'EPOQUE PRESENTE ET SES GOÛTS

**Bibelots et incohérence**  
Quand on écrira, plus tard, l'histoire anecdotique de ce temps-ci, il faudra consacrer un important chapitre à l'extraordinaire passion dont témoignent les contemporains pour les bibelots anciens. L'historien de ces petits à côté ne devra pas manquer de constater que cette passion désordonnée pour les objets antiques aura précisément et plaisamment coincidé

avec les efforts inouïs et multipliés des artistes vivants pour la création et le lancement d'un art décoratif moderne, qui voudrait se substituer enfin aux vieilles rengaines.

Jamais, les artistes, dans toutes les branches, architectes, tapissiers, décorateurs, potiers, menuisiers, ferronniers, etc., n'ont cherché plus activement à rajeunir les formules, à innover, à révolutionner, et jamais le public, sollicité à tous les coins de rues et d'expositions spéciales, à tous les coins de Foires de Paris et de stands internationaux, n'a témoigné d'un goût plus exclusif, pour les créations artistiques des âges précédents, jamais il ne les a plus avidement recherchées, ni payées plus cher!

Il y a là un désaccord quelque peu désobligeant pour les artistes contemporains, car si l'on s'obstinaient dans la logique primaire, on en pourrait conclure que les artistes contemporains, à quelques exceptions près, n'ont rien trouvé qui démolisse la beauté traditionnelle cristallisée dans les musées, les collections et les magasins de curiosités.

Mais comme à côté des bluffeurs évidents, comme à côté des impuissants, confondant forme et étrangeté, galbe et tarabiscotage, couleur et bariolage, génie et fabrication, il existe une très intéressante pléiade de chercheurs sincères et talentueux, considérons la corporation des artistes d'aujourd'hui comme un bloc sympathique appelé à prendre bientôt sa revanche, et ne lui faisons nulle peine, même profonde. Estimons plutôt que c'est surtout par l'effet d'une déjà vieille habitude, d'un snobisme tenace, d'une mode pétrifiée, que la foule riche continue d'aller passionnément aux objets anciens, classés, catalogués, éprouvés — et marqués en prix inconnus.

Donc, c'est par snobisme et par habitude que les amateurs de charmants ou nobles objets, dédaignant les studios des spécialistes, les étalages des créateurs raisonnables ou cubico-dadas, se ruent aux ventes de la Galerie Petit, s'empilent dans les salles inconfortables de l'Hôtel des Ventes et, passez-moi l'expression, "épâtent" par leurs enchères déchaînées les experts eux-mêmes, lesquels ne sont pourtant pas gens facilement épatables.

Car c'est un fait : les experts, en ce moment, sont "épâtés." Ces messieurs, que vous voyez placidement assis à la table basse dominée par la chaire massive d'un Lair-Dubruel, d'un Baudoin ou d'un Flagel, qui s'efforcent de demeurer impassibles pendant que le commissaire-priseur, incendiaire patenté, attise adroitement le feu des enchères, ces messieurs ne cachent pas dans le privé leur ahurissement. Malgré leurs bottes de sept lieues d'estimateurs optimistes, ils ne peuvent suivre à la course la progression automatique et continue des prix. Heureusement pour la dignité de leur flair et de leur compétence, les experts, débiteurs d'oracles et de pronostics, sont descendants des augures; ils ont hérité d'eux l'habitude de se regarder sans rire, et de conserver leur sérieux devant les accès de démence comique des maniaques du bibelotage.

Il est hors de doute, pour le plus grand malheur de nos artistes décorateurs, que jamais l'on n'a tant raffolé des styles et des objets anciens. Une fine tapisserie du XVIIIe siècle vaut à présent ce que valait autrefois, le château dans lequel on l'accroche, et une belle fontaine monumentale de la Renaissance ce que valait jadis le parc où on la transporte. Mais ce qu'il y a de plus étrange et de plus paradoxal que tout, c'est que si, d'une part, on n'a jamais tant chéri les bibelots, les curiosités, jamais non plus on ne les a pareillement malmenés.

Vous avez lu ici même, ces jours-ci, que la mode étant, en Ita-

lie, aux abajour ornés d'enluminures de manuscrits du moyen âge, chez les antiquaires n'hésitent pas, chez nos voisins, à mutiler, à lacérer, à déchiqueter les vieux missels précieux, les parchemins rarissimes. D'un objet merveilleux qui doit sa perfection totale au fait d'être une réunion de beautés, ces mercantis font un je-ne-sais-quoi dénaturé, truqué, massacré; ils assassinent la gerbe éblouissante pour monnayer les fleurs au détail!

Si vous aimez les beaux objets anciens, vous frémissiez d'indignation? Mais ne vous ai-je pas dit que jamais l'on n'avait autant abîmé, violenté les objets anciens, et d'où êtes-vous pour ne pas vous en être aperçu? Est-il besoin de regarder par-dessus les Alpes? Regardons autour de nous, chez nos amis, dans les boutiques, dans les musées officiels. Il y a a beau jour que, chez nous, l'on a arraché des plus beaux livres les gravures pour les encadrer... Et nous n'avons que l'embarras du choix parmi les innombrables crimes de lèse-bibelotage quotidiennement perpétrés. Voici partout de superbes, de précieuses potiches du Japon ou de la Chine que l'on dénatura, que l'on rognait, que dis-je! que l'on perça, pour en faire des lampes. Voici des tapis de tables, de manteaux du soir, de simples "tailleurs", pour l'ornementation desquels on taillada froidement de luxueux costumes princiers ou impériaux d'Extrême-Orient, on amputa de leurs bandes de broderies d'inestimables robes de princesses chinoises. Pour recouvrir ces fauteuils, pour garnir ces paravents, pour gainer ces vitrines, on n'hésita pas à dépecer la toilette impressionnante de richesse d'une grande dame de la Renaissance, la robe de gala d'une favorite du Régent, et cet écran doit toute sa magnificence au sacrifice d'un habit de cour éblouissant qu'un duc arborait à Versailles les soirs de fêtes sensationnelles.

Cela n'est rien. On coupe couramment en morceaux les fameux cachemires de l'Inde pour en faire des réticules; on partage les bandes de cuir de Cordoue pour en faire des sous-main; on vide—horreur! —les belles reliures de leur imprimerie pour en faire des boîtes à gants ou à cigares. On démolit les boiseries des murs pour en composer des meubles, les meubles pour en composer des boiseries. Nous connaissons tous des tapisseries que l'on a coupées pour les adapter aux dimensions d'un emplacement déterminé, et les lots de "bordures", veuves de ce qu'elles bordaient témoignent, dans les ventes publiques, de cette inconscience stupéfiante.

Il y a des châteaux où des portes de service ont été percées après coup dans des décorations murales de toute beauté. Un morceau de délicieux paysage, animé de personnages à la Lancet, se détache du mur et bat de son aile à charnières chaque fois que le serviteur passe un plat de l'office dans la salle à manger, et réciproquement.

Ce n'est pas tout. Le cynisme de certains de nos fabricants modernes dépasse tout ce que l'on peut imaginer. Ce ne sont partout que babioles, articles de Paris, presse-papiers, vide-poche et cendriers, découpés en séries à la scie mécanique dans des délicats, exquis, inimitables panneaux de Coromandel. On n'a pas hésité à perforer, à entamer, à enduire de colle infâme, pour appliquer sur des manches de parapluies, sur des montures de sacs, ces étonnants boutons enivoire, ces *netskés*, bibelots qu'on ne créera plus jamais. On a eu le courage déconcertant de mutiler ces adorables petites boîtes à pharmacie japonaises, ces *invros* en laque, si raffinées de matières et de décor, dont la technique à jamais perdue stupéfie les spécialistes, pour en fabriquer des porte-cigarettes ou des nécessaires portatifs de maquillage!



## A 65 ANS VIVREZ-VOUS DE VOS ECONOMIES, ou serez-vous à la charge de vos enfants ou de l'état ?

Entrevoyez-vous la perspective d'un revenu satisfaisant pour votre vieil âge ou serez-vous comme la grande majorité — à la charge d'autrui ?  
**L'ARGENT DEPENSE N'ASSURERA PAS VOTRE EXISTENCE FUTURE**  
L'assurance à dotation remplacera votre capacité de gagner à 65 ans ou à tout âge que vous choisirez. N'est-ce pas à une chose à laquelle vous devriez penser sérieusement, spécialement si vous travaillez pour une des grandes institutions ou compagnies où une limite d'âge de retraite existe ?

## THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

J. A. BELANGER REPRESENTANT  
Sans obligation, veuillez me donner des renseignements sur une police à dotation de ..... payable à 65 ans. Je suis âgé de ..... marié ou célibataire.  
Nom..... Adresse.....

On a commis tous ces crimes, on en commet cent autres tous les jours, mais jamais on n'a tant aimé les bibelots anciens, jamais on ne s'est tant pâmé à leur vue, à leur contact, jamais on n'a tant poussé de petits cris de précieuses, tant fait des yeux blancs des contorsions admiratives, des "chichis" et de folles prodigalités!  
Drôle de façon d'aimer les choses, drôle de mentalité, drôle d'époque.  
Miquel Zamacoïs  
(Le Figaro)

SERVANTE DEMANDEE.  
On demande une bonne servante pour ouvrage général dans une maison privée. S'adresser au bureau du Clairon.

**Si vous Souffrez du RHEUMATISME**  
Lumbago, Névralgie ou n'importe quelle autre douleur, appliquez du Liniment Minard sur l'endroit endolori et le soulagement sera immédiat. Minard est le seul remède dont votre grand-mère faisait usage. Rien ne peut l'égalier. En vente partout

**LINIMENT MINARD**  
TRIOMPHE DE LA DOULEUR  
Yarmouth, N.E.

—Il faut céder au ciel et résister aux hommes.  
Joubert.

**A MOINS D'UNE AMELIORATION DANS LE COMMERCE DU CIMENT LES MANUFACTURIERS SERONT FORCES DE FERMER LEURS USINES**  
Pour faire face à la situation les manufacturiers ont fait une grosse réduction dans le prix du ciment. Il nous fait plaisir de vous donner l'avantage de cette réduction. C'est le bon temps de placer votre commande.  
**S. BOURGEOIS & CIE INC.**  
RUE ST-SIMON.  
PEINTURES MARTIN-SENOUR VERNIS PRATT-LAMBERT INC  
PLATRE ALBERT PAPIER PAROUD  
LAVEUSES ELECTRIQUES "UNIVERSAL"

**Prends mon avis**  
vieux copain, et va chez P. Olesker lorsque tu auras besoin d'un habit  
Les prix sont très attrayants et consolants pour la bourse.  
Tu seras sûr que tu ne pourrais avoir mieux pour ton argent, et leurs modèles sont adaptés à la mode du jour.  
**P. OLESKER 179 CASCADES**

**FAITESLE VOYAGE A LA MODE**  
d'Etude de Curiosité de Plaisir  
**ALGERIE ET TUNISIE**  
Deux pays dissemblables aux aspects infinis par les Auto-Circuits Nord-Africains. —Départ de Montréal, Mi-Octobre 1924, et Mi-Janvier, 1925.—Retour par l'Italie et la France.—Pour prix et renseignements s'adresser aux organisateurs :  
LES AGENCES DE VOYAGES JULES HONE, bureau-chef : 95 rue Saint Jacques, MONTREAL. Succursales : Hôtel Windsor Montréal, et 12 Du Fort, Québec.

**PAINKILLER**  
PERRY DAVIS  
CONTRE  
Crampes — Entorses — Frissons